



*Un organisme du gouvernement de l'Ontario*



## La concurrence mondiale pour les étudiants étrangers en tant que futurs immigrants : Le rôle des universités de l'Ontario pour concrétiser les politiques gouvernementales en pratiques institutionnelles

Amira El Masri, Université York  
Melisa Choubak et Rashelle Litchmore,  
Université de Guelph

Publié par le

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402  
Toronto (Ontario) CANADA M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893  
Télécopieur : 416 212-3899  
Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)  
Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

### Citer ce document comme suit :

El Masri, A., Choubak, M., Litchmore, R. (2015). *La concurrence mondiale pour les étudiants étrangers en tant que futurs immigrants : Le rôle des universités de l'Ontario pour concrétiser les politiques gouvernementales en pratiques institutionnelles*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Sous la supervision de :  
Roopa Desai Trilokekar, Université York  
Saba Safdar, Université de Guelph



*Un organisme du gouvernement de l'Ontario*

Les opinions exprimées dans le présent rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques officiels du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou des autres organismes ou organisations ayant offert leur appui, financier ou autre, à ce projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015.

## Table des matières

Sommaire.....	4
Introduction.....	8
Questions de recherche.....	9
Brève analyse documentaire .....	10
Cadre proposé .....	11
Méthodologie de recherche .....	13
Phase 1 – Analyse Web des politiques, stratégies, programmes et services des universités à l’intention des étudiants étrangers .....	14
Phase 2 – Sondage auprès des gestionnaires et du personnel d’exécution des universités .....	15
Saisie et analyse des données .....	16
Fiabilité et validité .....	16
Limites de l’étude .....	16
Présentation et analyse des données.....	17
1. Stratégies et politiques institutionnelles.....	17
a. <i>Prise en compte des politiques gouvernementales dans les politiques et documents de planification des universités.....</i>	17
b. <i>Sensibilisation du personnel aux politiques gouvernementales et institutionnelles.....</i>	19
c. <i>Sources d’information et de connaissance des politiques et des stratégies gouvernementales et institutionnelles</i>	21
d. <i>Changements déclarés dans les services institutionnels aux étudiants étrangers découlant directement des modifications des politiques gouvernementales .....</i>	23
2. Programmes et services pour les étudiants étrangers.....	24
a. <i>Programmes et services offerts .....</i>	24
b. <i>Forces et lacunes perçues .....</i>	28
3. Étudiants étrangers en tant que futurs immigrants et rôle des universités.....	33
a. <i>Connaissance du personnel de l’intention des étudiants étrangers de demander la résidence permanente en Ontario.....</i>	33
b. <i>Perceptions du personnel relatives aux facteurs qui facilitent ou compromettent l’accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent.....</i>	34
c. <i>Soutiens nécessaires pour améliorer les programmes et services .....</i>	37
Constatations principales .....	39
1. Stratégies et politiques institutionnelles.....	39
2. Services et programmes pour les étudiants étrangers.....	40
3. Étudiants étrangers en tant que futurs immigrants et rôle des universités.....	40
Discussion et défis stratégiques .....	41
Futures recherches .....	45
Bibliographie.....	46

## Liste des figures

Figure 1 : <i>What Works? Model</i> – Persévérance et succès des étudiants .....	12
Figure 2 : Facteurs démographiques de l'échantillon d'universités (taille, % d'étudiants étrangers, région) .....	14
Figure 3 : Les documents stratégiques des universités renvoient-ils aux politiques fédérales et provinciales relatives aux étudiants étrangers?.....	17
Figure 4 : Les universités comptent-elles augmenter l'inscription d'étudiants étrangers? .....	19
Figure 5 : Connaissance du personnel des changements dans les politiques gouvernementales au cours des cinq dernières années .....	20
Figure 6 : Connaissance du personnel des politiques de l'université et de leurs changements .....	21
Figure 7 : Sources de connaissance des changements dans les politiques gouvernementales et institutionnelles chez les gestionnaires et le personnel d'exécution.....	22
Figure 8 : Soutien institutionnel pour aider le personnel à comprendre les changements dans les politiques relatives aux étudiants étrangers .....	22
Figure 9 : Modifications de la prestation des services en réponse aux changements dans les politiques gouvernementales ou institutionnelles .....	23
Figure 10 : Gamme de programmes et services universitaires pertinents pour les étudiants étrangers .....	25
Figure 11 : Nombre de campus offrant différents services (comparaison entre l'analyse Web et les données du sondage) .....	27
Figure 12 : Programmes et services professionnels reconnus par le personnel universitaire (données du sondage).....	28
Figure 13 : Forces perçues des programmes et services offerts aux étudiants étrangers .....	29
Figure 14 : Lacunes perçues dans les programmes et services offerts aux étudiants étrangers.....	31
Figure 15 : Pourcentage d'étudiants étrangers ayant exprimé un intérêt à travailler en Ontario après la diplomation ...	34
Figure 16 : Facteurs facilitant l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent.....	35
Figure 17 : Facteurs compromettant l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent .....	35
Figure 18 : Préoccupations en matière d'immigration des étudiants étrangers déclarées par les répondants .....	36
Figure 19 : Sources de soutien mentionnées par le personnel pour faciliter le traitement des questions d'immigration	38
Figure 20 : Considérations de politique relatives au système d'enseignement supérieur de l'Ontario.....	41

## Tableau

Tableau 1 : Ventilation des participants au sondage d'après le service .....	16
--	----

## Sommaire

Notre recherche visait à dégager les stratégies, les programmes et les services des universités de l'Ontario à l'intention des étudiants étrangers. Ce faisant, nous voulions comprendre les occasions, les défis et les lacunes existants dans le soutien offert aux étudiants étrangers. Nous nous sommes attardés aux services dans diverses optiques, notamment de la première année à la diplomation, le processus de recherche d'emploi, l'accès au marché du travail, et l'accession au statut de résident permanent.

Les universités jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de l'employabilité des étudiants étrangers, car elles leur offrent une expérience du marché du travail et les acclimatent à leur pays d'accueil ainsi qu'à sa langue et à sa culture. L'attrait des universités nationales, les occasions favorisant l'employabilité et la possibilité d'une résidence permanente à l'avenir constituent des facteurs clés du succès de la stratégie d'éducation internationale de tout pays. Les pays aux prises avec d'importants défis démographiques, comme le Canada, se tournent de plus en plus vers cette nouvelle source d'immigration en incitant les étudiants étrangers à s'installer au pays comme résidents permanents après leurs études. S'inscrivant dans cette tendance mondiale, la nouvelle stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, qui a récemment été publiée, fixe l'objectif d'attirer et de retenir les étudiants étrangers les plus talentueux et de les inciter à obtenir le statut de résident permanent, afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour « maintenir le rythme au sein d'une économie mondiale fondée sur le savoir » (gouvernement du Canada, 2014b, p. 9).

Le gouvernement provincial a pris des mesures stratégiques pour « faire de l'Ontario la destination de prédilection des étudiants étrangers » (ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario, 2010). De fait, la province accueille la plus forte proportion d'étudiants étrangers (43,2 %) et d'immigrants (36,8 %) au Canada (selon les données de 2014; Citoyenneté et Immigration Canada [CIC], 2015a). Cependant, l'Ontario concurrence les autres administrations aux échelons national et international qui partagent les mêmes objectifs stratégiques, d'où la nécessité d'examiner et d'évaluer la qualité et la compétitivité du système d'enseignement supérieur, ainsi que la réussite scolaire des étudiants étrangers et leurs voies d'accès au marché du travail.

Notre recherche a examiné les stratégies, les programmes et les services des universités visant les étudiants étrangers afin de répondre à trois principales considérations de politique touchant le système d'enseignement supérieur de l'Ontario : la qualité et la concurrence mondiale, l'expérience et la réussite des étudiants, les résultats scolaires et les voies d'accès au marché du travail (ministère de la Formation et des Collèges et Universités [MFCU] de l'Ontario, 2014). Nos trois questions de recherche étaient les suivantes :

1. Est-ce que l'énoncé de mission, les buts et la vision ou les plans stratégiques des universités ontariennes reflètent les politiques provinciales et nationales visant à attirer des étudiants étrangers?
2. Quels sont la gamme et le type de programmes et de services que les universités ontariennes offrent aux étudiants étrangers?

3. Quels sont les facteurs qui, de l'avis du personnel des universités, facilitent ou compromettent l'accession des étudiants étrangers au statut de futurs immigrants?

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons ciblé un échantillon représentatif de 11 universités ontariennes (50 %) afin d'assurer la diversité dans l'emplacement géographique, la taille des établissements et la population d'étudiants étrangers. L'étude a comporté deux phases de collecte des données : a) une analyse Web des politiques, stratégies, programmes et services des universités visant les étudiants étrangers, et b) un sondage auprès des gestionnaires et du personnel d'exécution des bureaux de services aux étudiants de six universités (bureau des étudiants étrangers, services de recrutement d'étudiants étrangers, services d'orientation professionnelle, services de consultation, services aux diplômés, et services de soutien linguistique).

Les constatations suivantes sont ressorties de notre recherche :

- a) **Stratégies et politiques institutionnelles** : Les universités ontariennes reconnaissent et reflètent les politiques fédérales et provinciales relatives aux étudiants étrangers dans leurs stratégies et politiques internes. Malgré quelques exceptions, la majorité des universités de l'Ontario s'emploient à recruter des étudiants étrangers et à accroître leur inscription. Sur ce point, on constate une harmonisation entre les politiques fédérales, provinciales et universitaires.

Le personnel universitaire déclare connaître les politiques gouvernementales (59 %) et institutionnelles (51 %). Toutefois, les gestionnaires déclarent une sensibilisation et une connaissance des stratégies et politiques supérieures à celles du personnel d'exécution. Dans l'ensemble, le personnel des bureaux des étudiants étrangers déclare un niveau plus élevé de sensibilisation que celui d'autres services centraux de soutien aux étudiants (p. ex. orientation professionnelle, services aux diplômés et de consultation, centre linguistique). À la fois les gestionnaires et le personnel d'exécution ont fait savoir que les réseaux professionnels et les collègues constituent la principale source d'information sur les stratégies et politiques gouvernementales et institutionnelles, ce qui dénote le potentiel que présente l'exploitation de ces réseaux pour renforcer la collaboration des collègues et universités et l'échange des pratiques exemplaires relatives aux étudiants étrangers.

- b) **Programmes et services pour étudiants étrangers** : La majorité des campus des universités de l'Ontario ont investi dans un bureau des étudiants étrangers qui, conjointement à leurs différents bureaux de services aux étudiants, offre une vaste gamme de programmes et de services pour répondre aux besoins particuliers des étudiants étrangers. Ces programmes et services ciblent leurs besoins sociaux, scolaires et en matière d'engagement professionnel. Toutefois, plus de programmes sont offerts aux étudiants étrangers dans leur première année d'études que dans les années ultérieures. Le personnel a aussi fait savoir qu'il y a lieu d'augmenter les programmes sociaux pour accroître l'interaction entre les étudiants canadiens et étrangers ainsi que le perfectionnement continu des compétences linguistiques. En particulier, on constate une lacune dans la disponibilité des services professionnels ciblant les étudiants étrangers dans leurs années d'études ultérieures, tels que les programmes d'apprentissage intégré au travail, les stages et les occasions de bénévolat. Il y a aussi peu de programmes pour élargir les réseaux sociaux et professionnels des étudiants étrangers à l'extérieur de leur communauté et du campus.

Selon le personnel, des services ciblés, une attention personnalisée et un environnement d'appui constituent les trois principales forces des programmes et services pour les étudiants étrangers. Les petites universités offrent des avantages sous forme de services individualisés, bien qu'elles disposent de ressources et de fonds limités comparativement aux grandes universités. En général, le personnel a mentionné le manque d'intégration dans les programmes et services ainsi que de coordination et de communication entre les services en vue d'offrir des programmes et services de soutien aux étudiants étrangers pendant toutes leurs études. Selon le personnel, cette intégration est nécessaire pour renforcer l'esprit communautaire et le sentiment d'appartenance des étudiants étrangers, aspects clés de leur investissement futur en tant que résidents permanents. Le personnel a aussi fait état de pressions constantes exercées sur les universités qui découlent des politiques gouvernementales pour obtenir des ressources supplémentaires et créer de nouveaux postes. Les universités sont directement touchées par l'article 91 de la loi C-35, nécessitant la création de nouveaux postes (avocats ou consultants agréés en immigration) ou la formation du personnel sur les programmes d'agrément du Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC). Cela souligne l'importance du rôle et du soutien des cadres supérieurs concernant les questions de politique relatives aux étudiants étrangers.

Malgré la variété des services offerts aux étudiants étrangers, ils ne sont pas tous clairement annoncés sur le site Web des universités ni connus de l'ensemble du personnel. Cela signifie que pour répondre aux besoins sociaux, scolaires et d'engagement professionnel des étudiants étrangers, il ne suffit pas de leur offrir des services supplémentaires ou d'adapter les services existants à leurs besoins particuliers, mais il faut renforcer l'accessibilité et la sensibilisation à ces programmes et services tant chez les étudiants étrangers que chez le personnel en améliorant leur publication et leur coordination sur le campus.

- c) Rôle des universités dans l'appui des étudiants étrangers en tant que futurs immigrants : La majorité du personnel (71 %) ne savait pas si les étudiants étrangers avaient l'intention de demander la résidence permanente en Ontario. Il était cependant au courant de facteurs qui facilitent ou compromettent l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent, p. ex. les perspectives de carrière, les politiques d'immigration, la possibilité de demander la résidence permanente, et le besoin de renforcer le sentiment d'appartenance à la société canadienne. Le personnel a aussi mentionné plusieurs défis à surmonter pour encourager plus d'étudiants étrangers à obtenir le statut de résident permanent, et a recommandé d'améliorer la communication et le partenariat avec le gouvernement, particulièrement CIC, dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques. Étant donné que peu d'universités offrent un soutien aux étudiants étrangers après leur diplomation pour l'entrée sur le marché du travail canadien et l'accession au statut de résident permanent, on peut raisonnablement avancer que les universités ne s'alignent pas strictement sur l'objectif stratégique du gouvernement consistant à encourager les étudiants étrangers à obtenir le statut de résident permanent.

Nous concluons que les universités jouent un rôle clé dans le recrutement des étudiants étrangers, leur transition à la société ontarienne, leur formation et préparation pour le marché du travail, ainsi que le respect des critères d'admissibilité à la résidence permanente. Bref, elles sont des intervenants clés pour aider les gouvernements de l'Ontario et du Canada à atteindre leurs objectifs stratégiques à l'égard des étudiants étrangers. Afin de mieux s'aligner sur les objectifs stratégiques

provinciaux et fédéraux en matière d'immigration, les universités doivent adopter une approche fondée sur le cycle de formation des étudiants, qui met l'accent sur la progression du recrutement et de l'inscription aux études supérieures et à l'emploi. Une telle approche nécessite le soutien des cadres supérieurs, le partenariat et la collaboration des différents services universitaires, et la formation et le perfectionnement supplémentaires du personnel. Nous formulons des recommandations précises pour améliorer la collaboration des trois principaux intervenants (les gouvernements fédéral et provincial, les universités et les employeurs), afin de surmonter les limites et les défis auxquels fait face l'Ontario pour attirer et retenir les étudiants étrangers. Nous soulignons particulièrement l'importance cruciale de relever les défis stratégiques, notamment le programme Entrée express lancé récemment; la loi C-35 qui se rapporte aux services consultatifs en matière d'immigration pour les étudiants étrangers; et les politiques financières provinciales relatives à ceux-ci, afin d'améliorer la conformité aux politiques et la cohérence des politiques d'immigration.

## Introduction

Notre recherche visait à dégager les stratégies, programmes et services des universités de l'Ontario à l'intention des étudiants étrangers. Nous cherchions à comprendre les occasions, les défis et les lacunes existants relativement au soutien de ces étudiants de leur première année d'études jusqu'à leur diplomation, ainsi que dans le processus de recherche d'emploi, leur accès au marché du travail et leur accession au statut de résident permanent.

Plusieurs pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaissent les avantages d'accueillir des étudiants étrangers pour constituer une main-d'œuvre qualifiée et scolarisée, surtout ceux qui, comme le Canada, éprouvent d'importantes difficultés démographiques résultant du faible taux de natalité et du vieillissement de la population. De plus en plus ces pays envisagent de nouvelles avenues d'immigration, notamment encourager les étudiants étrangers à demander la résidence permanente après leurs études (Grabke, 2013; Hawthorne, 2008a, b; Lum et Grabke, 2012).

Fait étonnant, on connaît peu l'expérience des étudiants étrangers lors de leur transition de la dernière année d'études au marché du travail dans le pays d'accueil. Peu de recherches à la fois au Canada et à l'étranger ont porté sur l'expérience des étudiants étrangers en tant qu'immigrants (Arthur et Flynn, 2011; Chira, 2013; Desjardins et King, 2011; Gribble, 2014; Nunes et Arthur, 2013). Cette lacune est étonnante étant donné le but des récentes modifications apportées aux politiques gouvernementales relatives aux étudiants étrangers à la fois au Canada et dans le monde.

L'Australie, un intervenant clé dans la concurrence mondiale pour les étudiants étrangers en tant que futurs immigrants, reconnaît le rôle important que jouent les universités dans l'amélioration de l'employabilité de ces derniers. Elle croit que les occasions d'acquérir de l'expérience sur son marché du travail sont actuellement un déterminant clé du choix des étudiants étrangers. L'Australie comprend également que les enjeux entourant les étudiants étrangers et l'emploi sont étroitement liés à son succès continu dans le secteur de l'éducation internationale (Blackmore, Gribble, Farrell, Rahimi, Arber et Devlin, 2014). Les universités australiennes offrent aux étudiants étrangers des possibilités d'apprentissage intégré au travail dans la structure actuelle des programmes, afin de les mieux préparer à entrer dans la vie active (Gribble, 2014). De plus en plus, les initiatives gouvernementales, comme la formation professionnelle d'un an ou les programmes de stages de l'État de Victoria, permettent aux étudiants étrangers de comprendre le processus de demande d'emploi et de s'initier au milieu de travail de l'Australie et, partant, d'améliorer leur employabilité. En outre, plusieurs universités offrent un soutien complémentaire aux étudiants étrangers pour perfectionner leurs compétences linguistiques en anglais.

Quelques provinces et universités canadiennes répondent à la concurrence mondiale et prennent conscience de leur rôle dans l'expérience des étudiants étrangers et leur transition au marché du travail. Par exemple, l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse a lancé un programme d'expérience professionnelle pour les étudiants étrangers (Brooks, 2014). Le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT) a ajouté à ses programmes d'études un stage pour ces étudiants, et leur offre des ateliers pour approfondir leur connaissance de la culture professionnelle au Canada (Agnihotri, 2012). L'Université Memorial de Terre-Neuve s'efforce d'intégrer les étudiants étrangers à sa communauté élargie (nouvelles au réseau anglais de Radio-Canada, 2014), et a élaboré des programmes pour resserrer leurs liens avec le marché du

travail et les possibilités entrepreneuriales (Bureau du vice-recteur à la recherche, 2015, p. 13). À l'échelon provincial, dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'éducation internationale, la Saskatchewan créera un conseil de l'éducation internationale postsecondaire pour faciliter les échanges et la collaboration entre le gouvernement, les établissements postsecondaires et l'industrie. Elle compte aussi offrir plus d'occasions de recherche aux étudiants étrangers en s'associant à l'industrie et aux universités individuelles (Healy, 2014)<sup>1</sup>.

Le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures stratégiques pour « faire de l'Ontario la destination de prédilection des étudiants étrangers » (ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario, 2010). De fait, la province accueille la plus forte proportion d'étudiants étrangers (43,2 %) et d'immigrants (36,8 %) au Canada (selon les données de 2014; CIC, 2015a). Cependant, l'Ontario concurrence les autres administrations aux échelons national et international, qui partagent les mêmes objectifs stratégiques, d'où la nécessité d'examiner et d'évaluer la qualité et la compétitivité du système d'enseignement supérieur ainsi que la réussite scolaire des étudiants étrangers et leurs voies d'accès au marché du travail.

Notre recherche visait à examiner les stratégies, les programmes et les services des universités de l'Ontario à l'intention des étudiants étrangers à l'échelle du système.

## Questions de recherche

Nos trois questions de recherche étaient les suivantes :

1. Est-ce que l'énoncé de mission, les buts et la vision ou les plans stratégiques des universités ontariennes reflètent les politiques provinciales et nationales visant à attirer les étudiants étrangers?
  - Quels sont les rôles explicites et implicites des universités relativement aux politiques provinciales et nationales?
2. Quels sont la gamme et le type de programmes et de services que les universités ontariennes offrent aux étudiants étrangers?
  - En quoi ces programmes et services répondent-ils aux besoins scolaires, sociaux et d'engagement professionnel des étudiants étrangers?
  - Comment répondent-ils à leurs besoins durant leur cycle de formation, particulièrement après la diplomation et en matière d'emploi?
3. Quels sont les facteurs qui, de l'avis du personnel des universités, facilitent ou compromettent l'accession des étudiants étrangers au statut de futurs immigrants?
  - Qu'est-ce qu'il considère comme des forces et des lacunes dans les programmes et services?
  - À son avis, quelle est l'incidence des politiques gouvernementales (nationales et provinciales) sur l'expérience des étudiants étrangers et les services et programmes à leur intention?

Notre recherche examine trois principales considérations de politique pour le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario : la qualité et la concurrence mondiale, l'expérience, la réussite et les résultats scolaires des étudiants, et les voies d'accès au marché du travail (MFCU de l'Ontario, 2014). Pour ce faire, nous définissons un cadre pour tenir des discussions éclairées sur les politiques institutionnelles dans le

---

<sup>1</sup> Se reporter à l'annexe B pour obtenir un complément d'information sur certaines pratiques exemplaires nationales et internationales.

contexte de l'évolution de l'environnement stratégique provincial et national, ainsi que pour formuler et échanger des pratiques exemplaires. Le rapport contribue à renforcer notre compréhension des liens entre la politique et la pratique en matière de recherche, de leur interaction réciproque et des moyens à prendre pour donner une application pratique à la recherche (Wheelahan, 2001, p. 7).

## Brève analyse documentaire

De plus en plus, les étudiants étrangers sont perçus comme un capital humain prioritaire, des « immigrants idéaux » ou des « migrants faits sur mesure » (Simmons, 1999), selon plusieurs hypothèses sur la façon dont leur expérience facilite leur accès au marché du travail (CIC, 2013; Gui, Safdar, Berry et Zheng, 2014). En raison de leurs titres canadiens, de leur compétence dans au moins une langue officielle, de leur connaissance des coutumes sociales et de leur expérience de travail au pays, on croit qu'ils devraient s'intégrer plus facilement que les autres catégories d'immigrants à la population active et à la société canadiennes (gouvernement du Canada, 2013, 2014a, b).

Toutefois, des études ont montré que les étudiants étrangers font face à plusieurs défis pour entrer dans la vie active et s'intégrer à la culture du pays d'accueil en tant que résidents permanents. Ces défis sont souvent similaires à ceux que doivent surmonter les immigrants récents. La recherche limitée existante montre que même dans un secteur où sévit une pénurie de main-d'œuvre, les étudiants étrangers ayant des qualifications locales font souvent face à de nombreux obstacles à leur entrée en activité (Arthur et Flynn, 2011; Bond *et al.*, 2007; Chira, 2013; Nunes et Arthur, 2013; Oreopoulos, 2009; Scott, Safdar, Desai Trilokekar et El Masri, 2015). Oreopoulos (2009) soutient que les employeurs accordent beaucoup plus de valeur à l'expérience acquise au Canada qu'aux études effectuées ici. Nunes et Arthur (2013) affirment que les étudiants étrangers croient faire l'objet de discrimination en raison de leur statut, de leur non-citoyenneté ou de leur connaissance limitée de l'anglais. Bond et ses collaborateurs (2007) font état de l'hésitation des employeurs à engager des étudiants étrangers du fait de leur statut et de l'information incohérente sur la réglementation régissant leur embauche. Selon Chira (2013), les étudiants étrangers au Canada atlantique s'inquiètent parce qu'ils sont sans travail, sous-employés ou rejetés sur le marché du travail canadien et se demandent s'ils sont suffisamment qualifiés pour obtenir la résidence permanente.

La maîtrise de l'anglais constitue un obstacle à l'intégration des étudiants étrangers à la population active locale, même après plusieurs années d'études dans un établissement canadien (Blackmore *et al.*, 2014; Arthur et Flynn, 2011). D'après Chira (2013), les étudiants étrangers associent les accents et la compétence linguistique à l'exclusion et à la crainte de discrimination sur le marché du travail. Scott et ses collaborateurs (2015) ont constaté que même après trois ou quatre ans au Canada, les étudiants étrangers mentionnent des difficultés à rencontrer des étudiants canadiens, à établir des réseaux sociaux et à améliorer leur connaissance de l'anglais. Le dernier sondage sur les étudiants étrangers au Canada, mené par le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI, 2014), signale que seulement 44 % des étudiants étrangers répondants ont indiqué s'être fait des amis chez les étudiants canadiens. Même les étudiants étrangers qui comptent rester au Canada sont seulement un peu plus susceptibles d'avoir des amis canadiens (46 %). La majorité des étudiants étrangers ont fait état de difficultés à faire connaissance avec des étudiants canadiens. Selon le rapport, les obstacles à l'établissement de liens sociaux entre les étudiants étrangers et canadiens demeurent largement inconnus, de même que les pratiques exemplaires pour les éliminer. L'absence de réseau social des étudiants étrangers et leur perception de leur compétence linguistique

limitée sapent leur confiance et attisent leur crainte de discrimination par les employeurs. La recherche menée en Australie sur les diplômés étrangers a aussi dégagé des conclusions semblables (Blackmore *et al.*, 2014; Gribble, 2014). Ainsi, contrairement aux avantages supposés, la documentation révèle que les étudiants étrangers doivent surmonter une série d'obstacles à leur entrée dans la vie active, ce qui nuit à leur sentiment d'appartenance et à leur engagement à devenir des résidents permanents.

## Cadre proposé

Nous proposons d'examiner les stratégies, services et programmes visant les étudiants étrangers au moyen du *What Works? Model* (figure 1), élaboré par la Higher Education Academy du Royaume-Uni (Jackson et Livesey, 2014; Thomas, 2012a). Ce modèle a été mis au point durant trois ans de recherche intensive dans 22 universités britanniques. La recherche s'est déroulée dans le cadre de sept projets distincts, chacun comportant une analyse et une évaluation factuelles des pratiques efficaces. Appliqué à plusieurs études de cas, le modèle offre des moyens pratiques de susciter le sentiment d'appartenance et définit six caractéristiques d'interventions et d'approches efficaces à l'appui des efforts de mobilisation : la participation des étudiants étrangers aux programmes et services grand courant (avec un droit de retrait plutôt qu'un droit de participation pour les inciter à s'inscrire aux programmes ou services); la nature proactive et développementale; la pertinence pour les besoins des étudiants étrangers durant toutes leurs études et par la suite; les programmes et services en temps utile; la communication efficace (y compris le recours aux moyens appropriés) qui est adaptée aux besoins particuliers de la population diversifiée d'étudiants étrangers; l'élaboration et la mise en œuvre en collaboration; et le suivi pour évaluer la participation des étudiants étrangers, leur rétroaction et l'examen des programmes (Thomas, 2012 b).

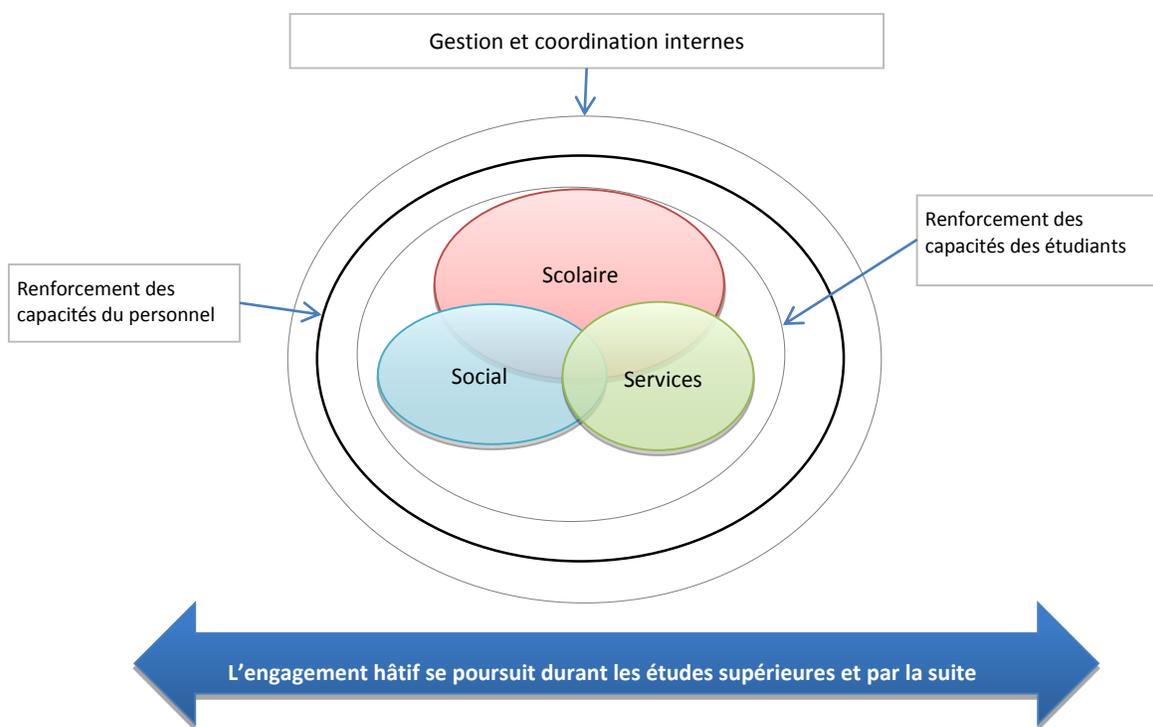
Le *What Works? Model* constitue un cadre conceptuel idéal pour notre étude. Il reconnaît l'importance de l'engagement des étudiants, un point de vue que partageaient les étudiants étrangers dans l'étude pilote : *International education, labour market and future citizens: prospects and challenges for Ontario*, Desai Trilokekar *et al.* (2014). Deuxièmement, ce qui est peut-être plus important, le modèle confirme l'importance de l'engagement des étudiants pour susciter le sentiment d'appartenance, ce qui de l'avis des étudiants étrangers constitue une « cause de rupture » dans leur décision de demander la résidence permanente. Ce modèle résume l'expérience des étudiants étrangers, qui « accentue le côté humain de l'enseignement supérieur [...] se faire des amis, être confiant et surtout, éprouver un attachement pour le programme d'études et l'université » (p. 2).

Le modèle souligne l'engagement et le sentiment d'appartenance dans trois sphères d'activité différentes mais interreliées : les services scolaires, sociaux et professionnels. Le cercle scolaire est le plus grand parce que, d'après le modèle, cette sphère est cruciale pour l'expérience des étudiants, car c'est celle qui favorise le recours aux services sociaux et professionnels. Cela confirme donc ce que des chercheurs comme Tinto (2006) et Astin (1999) ont avancé au sujet de l'importance de l'intégration et de l'engagement scolaire et social. Cette notion est corroborée par l'Alliance ontarienne des associations étudiantes (OUSA, 2011) et des chercheurs, tels que Moores et Popadiuk (2011), qui affirment qu'en leur qualité de « population vulnérable », les étudiants étrangers bénéficient énormément d'un engagement de ce genre.

Le modèle montre les deux sphères ou cercles extérieurs qui influencent le renforcement des capacités des étudiants. La première dénote l'importance de renforcer les capacités du personnel pour qu'il puisse

favoriser différents niveaux et degrés d'engagement, en tenant compte des différents centres d'engagement et de divers besoins de la population étudiante hétérogène. Ensuite, la reconnaissance du rôle important que remplissent les cadres supérieurs pour mettre en place l'infrastructure nécessaire et la culture facilitant l'appartenance et l'engagement, ce qui influence le renforcement des capacités tant du personnel que des étudiants. Ce modèle appuie un partenariat et une approche institutionnelle. La recherche laisse clairement entendre que le rôle de l'université dans la promotion de la collaboration est crucial pour améliorer les résultats des étudiants étrangers. Enfin, comme le montre la flèche bidirectionnelle au bas, le modèle insiste sur l'importance d'un engagement hâtif et encourage les universités à « élaborer et à améliorer les initiatives qui contribuent à la réussite pendant tout le cycle de formation des étudiants, y compris la progression aux études supérieures et à l'emploi » (Thomas, 2012a, p. 1).

**Figure 1 : What Works? Model – Persévérance et succès des étudiants**



(Jackson et Livesey, 2014, 221)

À la fin du rapport, nous passons en revue et évaluons, par rapport à ce cadre, nos constatations sur les stratégies, programmes et services des universités ontariennes à l'intention des étudiants étrangers. Cette analyse est présentée à l'annexe B.

## Méthodologie de recherche

Nous nous sommes attardés aux stratégies, programmes et services des universités à l'intention des étudiants étrangers de premier cycle. Les collèges et autres établissements d'enseignement postsecondaire étaient exclus de notre recherche. Nous avons constitué un échantillon représentatif de 50 % des universités ontariennes afin de refléter la diversité des emplacements géographiques, de la taille des universités et de la population d'étudiants étrangers.

Il y a en tout 20 universités publiques financées par la province en Ontario, qui sont réparties sur tout le territoire. Notre échantillon comptait 11 universités : 3 (5 campus) dans le centre de l'Ontario, 2 dans l'est, 3 dans le nord, et 3 dans l'ouest<sup>2</sup>. Dix des onze universités étaient situées dans les régions considérées comme de grandes agglomérations urbaines, variant d'environ 100 000 à plus de 5 M de résidents. Une université était située dans une région de taille moyenne (définie comme ayant une population de 30 000 à 99 999 résidents; Statistique Canada, 2011). Dans l'ensemble, 19 des 20 universités publiques financées par la province sont situées dans les grands centres urbains.

En ce qui concerne la taille des universités individuelles, deux étaient de grande taille, six de taille moyenne, et trois de petite taille<sup>3</sup>. La population d'étudiants de premier cycle dans ces 11 universités représente plus de 55 % de la population totale d'étudiants de premier cycle en Ontario<sup>4</sup>. Le pourcentage d'étudiants étrangers à chaque établissement variait d'aussi peu que 1 % à près de 20 % de la population étudiante globale (la moyenne dans l'ensemble des universités de l'Ontario est de 10 %; COU, 2015). Se reporter aux figures 2a, b et c pour obtenir des précisions sur notre échantillon.

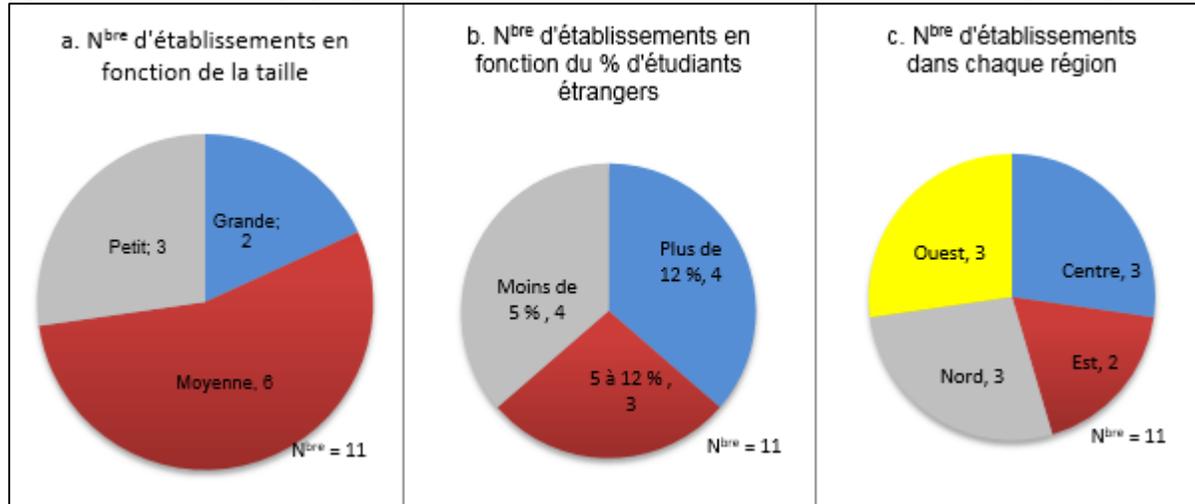
---

<sup>2</sup> Le centre de l'Ontario compte cinq universités publiques financées par la province, l'est et le nord en comptent quatre respectivement, et l'ouest sept.

<sup>3</sup> La taille des universités a été déterminée d'après le nombre d'étudiants de premier cycle à temps plein inscrits à l'automne 2014. Les grandes universités comptaient plus de 40 000 de ces étudiants, celles de taille moyenne entre 10 000 et 39 999, et les petites moins de 10 000. Selon cette définition, l'Ontario compte en tout 2 grandes universités publiques financées par la province, 11 moyennes et 7 petites.

<sup>4</sup> En 2013-2014, 406 400 étudiants de premier cycle fréquentaient les universités de l'Ontario (Conseil des universités de l'Ontario [CUO], 2015); notre échantillon en renfermait environ 235 000.

Figure 2 : Facteurs démographiques de l'échantillon d'universités (taille, % d'étudiants étrangers, région)



Notre étude a comporté deux phases de collecte des données :

Phase 1 – Analyse Web des politiques, stratégies, programmes et services des universités à l'intention des étudiants étrangers;

Phase 2 – Sondage auprès des gestionnaires et du personnel d'exécution des universités.

### Phase 1 – Analyse Web des politiques, stratégies, programmes et services des universités à l'intention des étudiants étrangers

En utilisant les techniques recommandées pour effectuer une recherche dans Internet (Université Monash, 2004; Université Simon Fraser, 2010), l'équipe de recherche a convenu de plusieurs mots clés pour une analyse Web systématique. Par exemple, notre mot clé initial « étudiant étranger » a ensuite englobé « étudiant avec visa » et « étudiant international ». Similairement, le mot clé « consultation » a été élargi pour inclure « santé mentale », « adaptation transculturelle » et « soutien pour stress d'acculturation », mais se distinguait d'un point de vue conceptuel de l'orientation scolaire. Le fait d'avoir convenu d'un ensemble de mots clés a permis de maximiser la fiabilité des différents codificateurs. Nous avons aussi défini certains critères d'inclusion et d'exclusion (voir le tableau 1 à l'annexe A pour les détails). Nous nous sommes entendus pour cibler les aspects suivants :

- Stratégies et politiques : stratégies et documents de politique les plus récents (2012-2013); ensemble *a priori* de stratégies présentées au gouvernement (p. ex. entente de responsabilisation pluriannuelle, entente de mandat stratégique).
- Programmes et services : examen du site Web du bureau central des services aux étudiants de six universités (bureau des étudiants étrangers, services de recrutement des étudiants étrangers, services d'orientation professionnelle, de consultation, aux diplômés et de soutien linguistique). Puisque les bureaux centraux sont responsables de la sensibilisation à l'échelle des universités et des services à l'ensemble de la population étudiante, y compris les étudiants étrangers, la recherche

dans le site Web de ces bureaux nous a permis de dégager une perspective institutionnelle des programmes et services destinés à ces derniers.

Nous avons également décidé de recueillir des données auprès de tous les campus affiliés aux universités désignées. Par conséquent, notre échantillon final de 11 universités comprenait 2 universités multicampus, une avec 2 campus, et une autre avec 3 campus (pour un échantillon global de 14 campus). Cette approche s'est révélée utile car nous avons constaté plusieurs différences entre les politiques et programmes pour les étudiants étrangers dans les différents campus affiliés à la même université. L'analyse des sites Web a eu lieu en octobre 2014.

## **Phase 2 – Sondage auprès des gestionnaires et du personnel d'exécution des universités**

À notre demande, les conseils d'éthique de l'Université York et de l'Université de Guelph ainsi que d'autres universités ont approuvé le sondage. Celui-ci a été mené auprès du personnel des universités (gestionnaires et personnel d'exécution) dans les bureaux de six universités désignées et visées par la recherche Web. Un courriel a été envoyé au directeur ou au chef de chaque bureau pour lui demander de transmettre le lien au sondage au personnel afin qu'il puisse participer (notre lettre d'invitation est comprise à l'annexe C). Les participants ont obtenu l'assurance que leur anonymat serait respecté.

Le sondage visait principalement à étoffer les données de l'analyse Web et à évaluer les connaissances et les perceptions du personnel, les recommandations relatives aux politiques provinciales et institutionnelles visant les étudiants étrangers, ainsi que la capacité ou l'incapacité de l'université à répondre aux besoins des étudiants étrangers.

Le sondage comptait 58 éléments au total. Les 23 premières questions visaient à recueillir des renseignements généraux, tels que les facteurs démographiques des participants, ainsi que leur connaissance des politiques gouvernementales, institutionnelles et en matière d'immigration relatives aux étudiants étrangers. Ensuite, les participants devaient répondre à des questions précises pour chaque service, qui portaient sur la disponibilité, l'utilisation, les forces et les lacunes des programmes et services destinés aux étudiants étrangers (voir l'annexe C pour les questions du sondage).

Cent quatre employés de 13 des 14 universités multicampus ont répondu au sondage. Cependant, certains qui ont commencé le sondage n'ont pas répondu à toutes les questions. De plus, toutes les questions ne concernaient pas tous les employés, car certaines se rapportaient à des services particuliers (p. ex. 23 participants devaient répondre à des questions sur les services et bureaux pour étudiants étrangers). Le tableau 1 montre la ventilation des répondants au sondage d'après le service. Les participants ont fourni cette information après avoir répondu aux questions de la section générale du sondage. Le sondage a eu lieu du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 20 février 2015.

**Tableau 1 : Ventilation des participants au sondage d'après le service**

Service	Nombre de participants
Services aux étudiants étrangers	23
Recrutement d'étudiants étrangers	19
Services linguistiques	8
Services de consultation	8
Services d'orientation professionnelle aux diplômés	4
Services aux diplômés	3
<i>Autre :</i>	
Appui général des études	5
Relations internationales	2
Bureau du vice-recteur ou vice-doyen	2
Administration universitaire	1
Non déclaré	29

### Saisie et analyse des données

Les données recueillies lors de la recherche Web ont été saisies dans des feuilles Excel individuelles pour chaque campus ainsi que compilées dans un relevé sommaire pour donner un aperçu des données pour tous les campus (voir la figure 21 à l'annexe A). Le sondage a été affiché sur une page du site de Qualtrics, qui était hébergée et gérée par l'Université de Guelph. Toutes les réponses, particulièrement celles aux questions ouvertes, ont été codées, et l'analyse finale des données a été effectuée au moyen du logiciel SPSS. Plusieurs croisements de données ont aussi été effectués pour dégager les tendances dans les facteurs démographiques des participants, les caractéristiques des universités, ainsi que les politiques, programmes et services pour les étudiants étrangers.

### Fiabilité et validité

La validité des mesures (à la fois de l'analyse Web et du sondage) a été examinée systématiquement en mettant en concordance les catégories et les questions du sondage avec nos trois questions de recherche générales (voir la figure 22 à l'annexe A), de façon à déterminer si le contenu que nous voulions saisir au moyen de ces questions se reflétait avec cohérence dans les ensembles de données. Cette grille de concordance a été constamment mise à jour à mesure que de nouveaux codes et catégories étaient créés.

### Limites de l'étude

Comme mentionné, les données tirées de la recherche Web et du sondage sont limitées dans le temps et sont seulement fiables et utiles si elles sont tenues à jour. Dans notre recherche Web, nous avons surtout

ciblé les services offerts exclusivement aux étudiants étrangers et adaptés pour répondre à leurs besoins particuliers. Nous avons donc exclu les services génériques accessibles à tous les étudiants. Il faut aussi préciser que nous n'avons pas analysé les sites propres aux facultés. Les données du sondage étaient limitées du fait que la participation était volontaire et que tous les participants n'ont pas répondu à toutes les questions applicables. Enfin, une des 14 universités sollicitées n'a pas répondu au sondage.

## Présentation et analyse des données

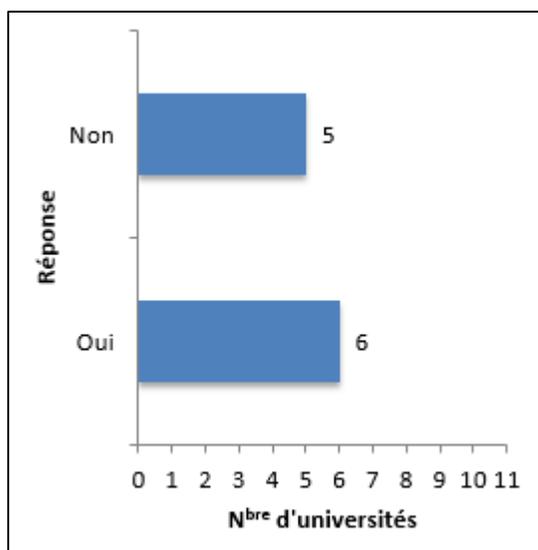
Dans cette section, nous présentons les données tirées de notre analyse Web et du sondage. Nous avons réparti nos constatations sous trois principaux thèmes : les politiques et stratégies institutionnelles, les services et programmes institutionnels, et les étudiants étrangers en tant que futurs immigrants.

### 1. Stratégies et politiques institutionnelles

#### *a. Prise en compte des politiques gouvernementales dans les politiques et documents de planification des universités*

Notre analyse Web a révélé qu'environ la moitié des universités choisies (6 sur 11, ou 55 %) mentionnaient une ou plusieurs politiques fédérales ou provinciales se rapportant aux étudiants étrangers. Les cinq autres ne les mentionnaient pas (voir la figure 3).

**Figure 3 : Les documents stratégiques des universités renvoient-ils aux politiques fédérales et provinciales relatives aux étudiants étrangers?**



Parmi les universités qui renvoyaient aux politiques fédérales et provinciales, ces politiques comprenaient la stratégie fédérale en matière d'éducation internationale de 2014, la *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale : Utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la*

*prospérité*; le plan Ontario ouvert sur le monde de 2010, la *Stratégie d'immigration de l'Ontario* (2012), et Perspectives Ontario – le programme de désignation des candidats de la province.

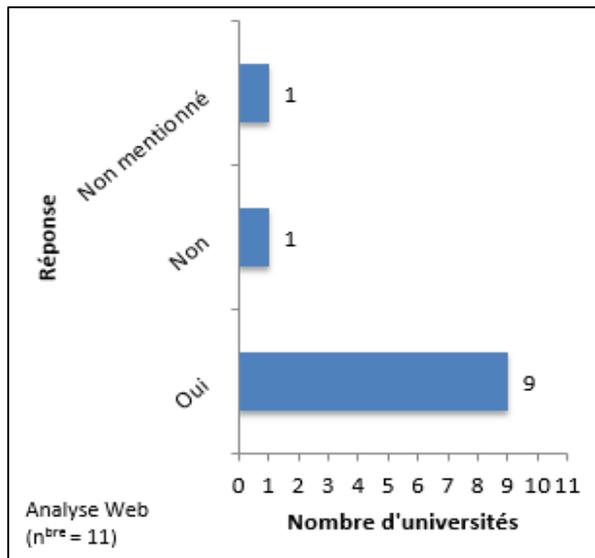
Deux universités qui renvoyaient aux politiques fédérales et provinciales ont signalé des incohérences dans la politique provinciale sur les étudiants étrangers. Particulièrement, elles ont fait savoir que les droits de recouvrement perçus par le gouvernement de l'Ontario auprès des étudiants étrangers et l'absence de fonds pour les diplômés étrangers nuisent à l'objectif de la province et des universités d'augmenter l'inscription de ces étudiants ainsi qu'aux efforts de recrutement de celles-ci.

D'après notre analyse Web, les 11 universités de notre échantillon font une déclaration au sujet des objectifs ou stratégies d'internationalisation dans leurs documents de politique ou y renvoient. Alors que certains énoncés portaient sur le recrutement d'étudiants étrangers, d'autres faisaient référence à l'internationalisation dans le but de resserrer les liens de recherche avec les universités étrangères ou d'offrir plus d'occasions d'études ou d'échanges à l'étranger aux étudiants canadiens ainsi qu'à leurs professeurs et employés.

Cinq des six universités, qui renvoient dans leurs documents aux politiques gouvernementales relatives aux étudiants étrangers, inscrivent leur plan de recrutement de ces étudiants dans ce vaste cadre stratégique. Mentionnons en particulier une université, qui mentionnait les politiques gouvernementales relatives aux étudiants étrangers, a choisi de ne pas étendre ses efforts de recrutement à ces étudiants, mais s'emploie plutôt à augmenter le nombre de places pour les étudiants canadiens.

Il importe de souligner que parmi les cinq universités qui ne mentionnent pas les stratégies gouvernementales, quatre considèrent comme prioritaire l'accroissement de leur population d'étudiants étrangers. Au total, 9 des 11 universités (ou 82 %) voulaient augmenter l'inscription de ces étudiants (voir la figure 4). De plus, 7 des 11 universités (64 %) ont déclaré qu'elles cherchaient à attirer des étudiants étrangers « de grande qualité » ou les « meilleurs ». Elles considéraient ces étudiants comme un atout, qui renforçaient la diversité et l'expérience internationale de leur population d'étudiants canadiens.

Figure 4 : Les universités comptent-elles augmenter l'inscription d'étudiants étrangers?



Nous croyons que la majorité des universités ontariennes s'emploient à recruter des étudiants étrangers. Toutefois, chacune déclare différemment son objectif d'inscription. Certaines fixent un objectif annuel, d'autres un objectif agrégé, tandis que d'autres établissent des objectifs pour les différents cycles d'études, ce qui complique la comparaison des objectifs. Nous supposons que l'emplacement géographique des universités a une incidence sur leurs buts et cibles de recrutement. Nous avons constaté que l'université qui n'avait pas mentionné de cible de recrutement d'étudiants étrangers dans ses documents était située dans le nord de l'Ontario et qu'elle ciblait en priorité la population autochtone locale. Nous avons observé l'inverse en ce qui concerne les universités situées dans les grands centres métropolitains, dont la majorité s'était dotée d'un plan pour accroître l'inscription d'étudiants étrangers.

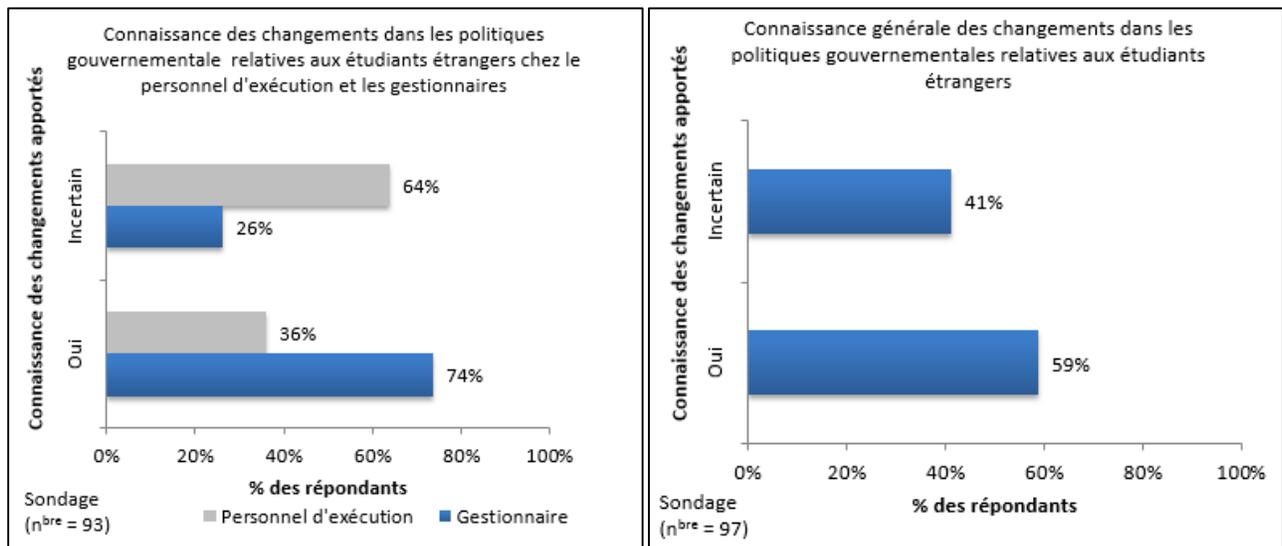
Fait intéressant, alors que 9 universités ont établi une cible d'inscription et que 11 universités renvoyaient à la stratégie d'internationalisation interne, seulement 6 (55 %) ont adopté des politiques particulières, notamment des déclarations ou des initiatives s'inscrivant dans leur stratégie relative au soutien et à l'engagement des étudiants étrangers. Ces universités mentionnaient des plans pour améliorer l'élaboration et la cohérence des services ciblant les étudiants étrangers et pour accroître les ressources affectées à ces services. Mentionnons entre autres l'expansion des services d'orientation, de consultation et de soutien scolaire pour les étudiants étrangers, la création de postes pour aider ces étudiants lors de leur transition, et même la construction de résidences pour accueillir leur nombre croissant sur le campus.

#### *b. Sensibilisation du personnel aux politiques gouvernementales et institutionnelles*

Le sondage a révélé que 59 % du personnel universitaire était au courant des récents changements apportés aux politiques fédérales ou provinciales relatives aux étudiants étrangers. C'est de fait la majorité des répondants, mais selon notre analyse ultérieure, c'était surtout les gestionnaires qui étaient informés de ces changements. Le personnel d'exécution qui a répondu au sondage n'était pas généralement au fait de ces changements (voir la figure 5). Le personnel des services aux étudiants étrangers était le mieux informé,

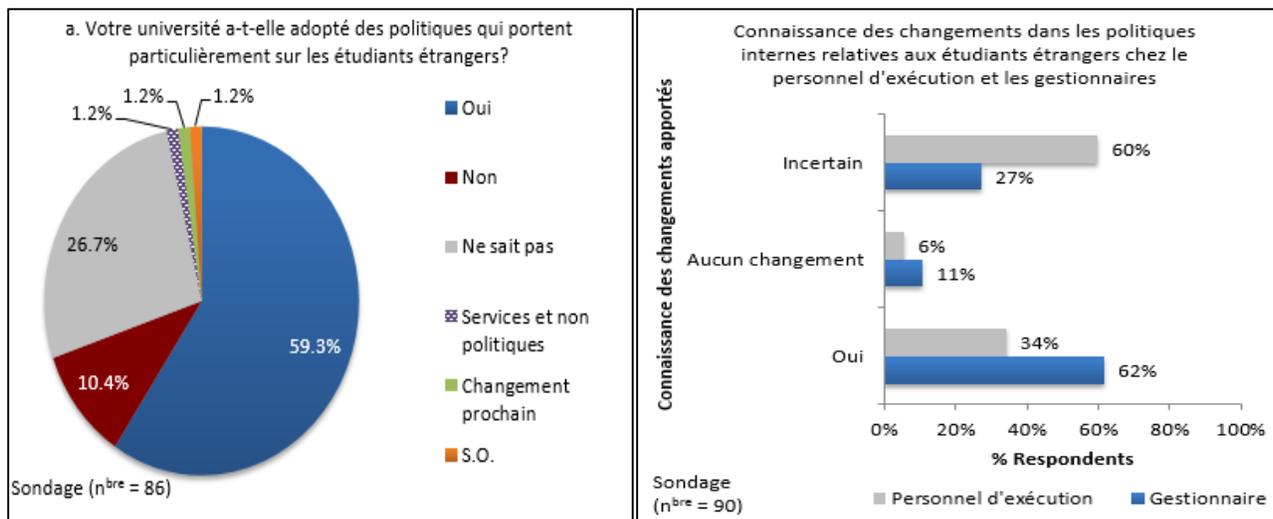
avec 100 % des gestionnaires et 78 % du personnel d'exécution ayant déclaré connaître les changements dans les politiques gouvernementales.

**Figure 5 : Connaissance du personnel des changements dans les politiques gouvernementales au cours des cinq dernières années**



Similairement à nos conclusions à propos des politiques gouvernementales, le sondage a montré que 58 % des répondants étaient au courant des politiques internes, comme la stratégie d'éducation internationale ou la politique de mobilisation des étudiants (voir la figure 6a). De plus, 51 % des répondants savaient que des politiques internes avaient été modifiées au cours des cinq dernières années, et les autres ont dit ne pas savoir (40 %) ou qu'aucun changement n'avait été apporté (9 %). La plupart des répondants informés de ces changements étaient des gestionnaires. La majorité du personnel d'exécution n'était pas au fait des modifications dans les politiques internes (voir la figure 6b).

Figure 6 : Connaissance du personnel des politiques de l'université et de leurs changements

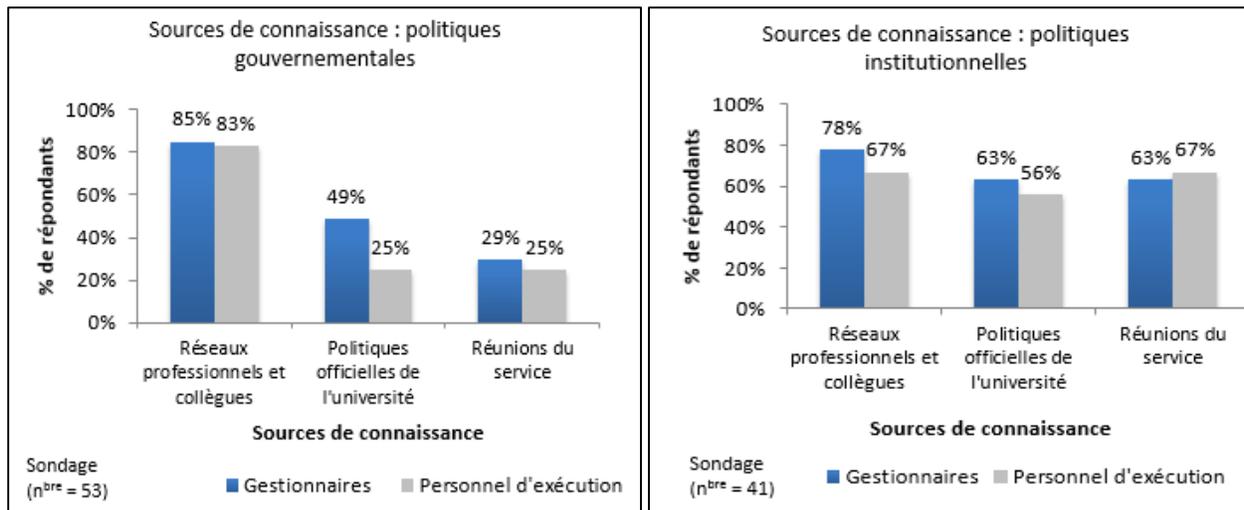


Comme pour les politiques gouvernementales, le personnel des services aux étudiants étrangers tendait à être mieux informé de l'existence et des changements des politiques que le personnel d'autres services.

*c. Sources d'information et de connaissance des politiques et des stratégies gouvernementales et institutionnelles*

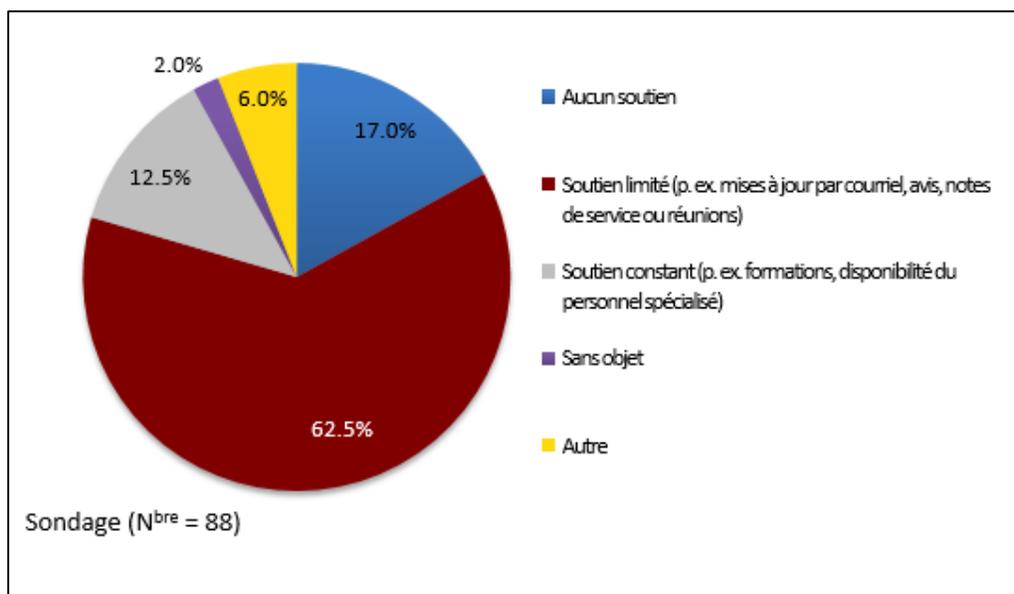
Tant chez les gestionnaires que le personnel d'exécution, la source de connaissance la plus souvent mentionnée des changements dans les politiques gouvernementales et institutionnelles était les réseaux professionnels et les collègues. Venaient ensuite les politiques officielles des universités et les réunions du personnel des services, avec de légères variations entre les deux groupes d'employés pour ces sources de connaissance (voir la figure 7).

Figure 7 : Sources de connaissance des changements dans les politiques gouvernementales et institutionnelles chez les gestionnaires et le personnel d'exécution



En réponse à la question sur le degré de soutien que les répondants reçoivent de l'université pour les aider à comprendre les changements dans les politiques relatives aux étudiants étrangers, la grande majorité (62,5 %) a indiqué recevoir un certain soutien, qui prenait la forme de mises à jour par courriel, d'avis, de notes de service ou de réunions. Seulement 12,5 % ont dit recevoir beaucoup de soutien, p. ex. une formation professionnelle ou l'information communiquée par un employé spécialisé, p. ex. de CIC (voir la figure 8).

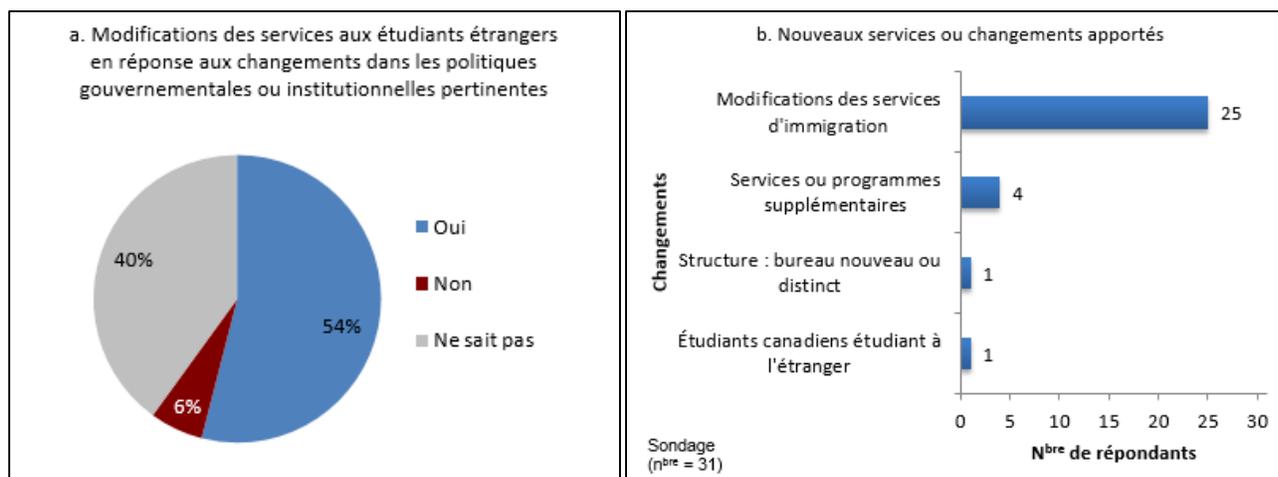
Figure 8 : Soutien institutionnel pour aider le personnel à comprendre les changements dans les politiques relatives aux étudiants étrangers



#### d. Changements déclarés dans les services institutionnels aux étudiants étrangers découlant directement des modifications des politiques gouvernementales

Lorsqu'on leur a demandé si leur université avait modifié les services aux étudiants étrangers à la suite des changements dans les politiques gouvernementales ou institutionnelles, 54 % des répondants ont affirmé que des changements avaient été apportés, 6 % ont dit qu'aucun changement n'avait eu lieu, et 40 % ne savait pas si les politiques avaient été modifiées (voir la figure 9a).

**Figure 9 : Modifications de la prestation des services en réponse aux changements dans les politiques gouvernementales ou institutionnelles**



Selon les employés ayant déclaré des modifications dans la prestation des services, ces modifications visaient principalement les services d'immigration offerts aux étudiants étrangers (voir la figure 9b) et découlaient directement des changements dans les politiques de CIC. À ce sujet, les répondants ont indiqué que le changement le plus récent résultait de l'article 91 de la loi C-35, selon lequel seules les personnes ayant terminé le programme d'agrément des consultants en immigration du CRCIC peuvent fournir des conseils en matière d'immigration. Ainsi les conseillers auprès des étudiants étrangers, qui par le passé pouvaient leur offrir des conseils et services d'immigration, ne peuvent plus le faire. Ce changement a obligé les universités à créer de nouveaux postes et à engager des avocats ou consultants agréés en immigration ou à offrir la formation requise à un ou plusieurs employés.

Ce virage a modifié le cheminement du travail et les responsabilités dans les bureaux des étudiants étrangers. Alors que certaines universités ont engagé ou formé du personnel pour offrir des services d'immigration à leurs étudiants étrangers, d'autres ne l'ont pas fait. Comme l'a mentionné un répondant : « Nous n'offrons plus le même niveau de services consultatifs depuis l'entrée en vigueur de l'article 91 de la loi C-35. Je ne peux plus offrir de conseils en matière d'immigration à nos étudiants étrangers, et l'université n'a pas de personnel qualifié pour le faire ».

En plus de l'exigence relative à l'agrément du CRCIC, les répondants ont mentionné l'adoption de nouveaux règlements et processus pour donner suite aux changements dans la législation sur l'immigration. Par exemple, un répondant a déclaré : « À la suite de récents changements apportés par CIC aux programmes pour étudiants étrangers [...] il faut rédiger un rapport semestriel sur la situation de ces étudiants dans l'université ».

Outre les changements dans les services d'immigration, les répondants ont signalé des modifications du modèle de financement, selon lesquelles les droits des étudiants étrangers comprennent désormais la taxe d'entrée de 750 \$ imposée par le gouvernement de l'Ontario. Les répondants ont aussi mentionné l'ajout de certains services et programmes, dont le soutien supplémentaire de la formation en anglais langue seconde (ALS), la mise en œuvre de programmes scolaires en anglais, et « une formation ultérieure pour l'enseignement de l'ALS et l'intégration culturelle des étudiants étrangers ». Parmi les nouveaux services, mentionnons les prestations de santé pour les étudiants étrangers et de nouveaux programmes et manuels pour ces étudiants. Des changements structurels ont aussi été signalés, p. ex. « le centre des étudiants étrangers a été dissocié du centre de vie étudiante » (voir la figure 9b).

## **2. Programmes et services pour les étudiants étrangers**

### *a. Programmes et services offerts*

Nous avons réparti dans 12 catégories les programmes et services destinés aux étudiants étrangers dans les 11 universités visées par notre étude. Ces catégories représentent les secteurs d'engagement qui répondent aux besoins scolaires, sociaux et professionnels (se rapportant au soutien en matière de carrière et d'immigration). Certains programmes et services entraient dans les catégories des besoins scolaires et sociaux des étudiants, car ils se chevauchaient. La figure 10 ci-dessous montre la gamme des services et programmes recensés, ventilés selon les quatre secteurs d'engagement.

Figure 10 : Gamme des programmes et services universitaires pertinents pour les étudiants étrangers



#### *Dimension scolaire*

La majorité des campus considère le soutien linguistique comme un service important, qui prend différentes formes. Certains campus offrent un soutien préalable à l'admission pour améliorer les compétences en anglais des étudiants étrangers avant le début de leurs études, tandis que d'autres proposent un programme d'appoint. Certains campus procurent un soutien dans des programmes intensifs de plusieurs semaines, des services sur place ou des cours à long terme durant le cycle de formation des étudiants étrangers. Le soutien linguistique était dispensé dans les ateliers de rédaction et d'aide à la rédaction, mais ciblait aussi les aspects sociaux de l'apprentissage de l'anglais. Par exemple, les cours de conversation visaient non seulement à améliorer les compétences linguistiques, mais aussi à renforcer la confiance des étudiants étrangers pour les inciter à prendre contact et à participer aux interactions sociales.

Des services d'orientation scolaire ou qui favorisent l'intégration des étudiants étrangers au milieu universitaire leur sont aussi offerts afin de les aider à répondre aux exigences scolaires (p. ex. suivre le bon cours en temps opportun) et à progresser dans leurs études. Toutefois, les répondants au sondage ont fait savoir que les étudiants étrangers ont besoin d'une orientation plus soutenue au début de leurs études pour leur choix de cours, et que la disponibilité des cours peut poser problème.

#### *Dimension sociale*

Les programmes sociaux pour les étudiants étrangers constituent un autre service important à leur intention, p. ex. les activités sur et hors campus. Grâce à ces programmes, ils peuvent s'intégrer à la vie universitaire, aux collectivités avoisinantes et à la société canadienne, et rencontrer d'autres étudiants étrangers ou canadiens. De plus, les services de consultation et les ateliers de bien-être étaient aussi

accessibles aux étudiants étrangers. Ces programmes visaient principalement à favoriser leur intégration à la société canadienne et à atténuer leurs sentiments d'anxiété ou de mal du pays.

Le service d'orientation, au nombre des programmes répondant aux besoins sociaux et scolaires, était celui qui était offert le plus souvent sur les campus. Il était considéré comme particulièrement important pour l'orientation des étudiants étrangers dans leur nouvel environnement social et scolaire, ce qui est crucial pour leur acclimatation. Presque tous les campus sondés offraient des programmes d'expérience de première année. Les programmes de jumelage et de mentorat étaient aussi communs et jumelaient les étudiants étrangers avec les étudiants canadiens ou les étudiants étrangers d'années supérieures.

#### *Dimension professionnelle*

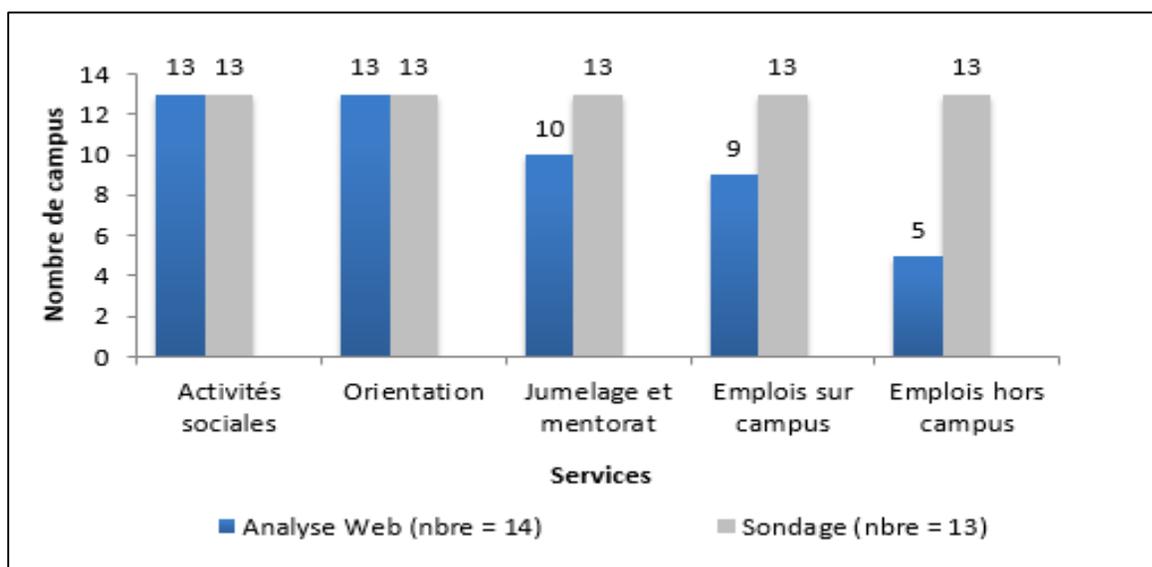
Notre analyse Web a fait état de programmes et services liés aux aspirations de carrière des étudiants étrangers, à la fois sur et hors campus. Tous les employés sondés des services d'orientation professionnelle ont dit offrir des services axés sur la carrière aux étudiants étrangers qui comptaient rester au Canada. Ces services comprennent la rédaction de curriculum vitæ et le perfectionnement des compétences en entrevue et recherche d'emploi. Cependant, notre analyse Web et les résultats du sondage ont révélé que plus de services informaient les étudiants étrangers des emplois sur campus que ceux hors campus.

Même si les répondants ont mentionné le soutien offert spécifiquement aux étudiants étrangers pour les préparer à un emploi au Canada après la diplomation, les programmes de préparation à l'emploi prenaient la forme d'ateliers ou de conseils en personne et n'étaient pas axés sur les besoins professionnels de ces étudiants. Selon certains répondants, il faut faire davantage pour adapter le service d'orientation professionnelle aux besoins particuliers des étudiants étrangers, y compris leur offrir plus de possibilités d'apprentissage expérientiel et pratique, et les informer des différences culturelles sur le marché du travail canadien. Concernant les programmes et services aux diplômés, un seul campus ciblait les étudiants étrangers à titre de groupe distinct, alors que les programmes et services spécialisés n'étaient pas clairement définis.

Les universités offraient divers types de services d'immigration, tels que l'aide pour obtenir un visa d'études, un permis de travail ou pour présenter une demande de résidence permanente. Notre analyse Web a montré que toutes les universités fournissaient des liens aux pages pertinentes du site de CIC à l'appui des demandes de visas et de permis et des demandes de renseignements sur la résidence permanente. Concernant les services consultatifs individualisés en matière d'immigration, le site de certaines universités précisait que le personnel interne était interdit par la loi de fournir des conseils à ce sujet aux étudiants étrangers. Un seul site leur offrait ces services. Les répondants de la majorité des campus sondés ont confirmé offrir un soutien en matière d'immigration. Toutefois, comme mentionné ci-haut, les changements dans les politiques de CIC ont eu un impact sur les services consultatifs en matière d'immigration.

Alors qu'à la fois l'analyse Web et le sondage ont fait état de nombreux programmes d'orientation et d'activités sociales, moins de services de différente nature, comme le jumelage ou le mentorat, figuraient sur les sites Web des universités comparativement à ceux déclarés dans le sondage (voir la figure 11).

Figure 11 : Nombre de campus offrant différents services (comparaison entre l'analyse Web et les données du sondage)

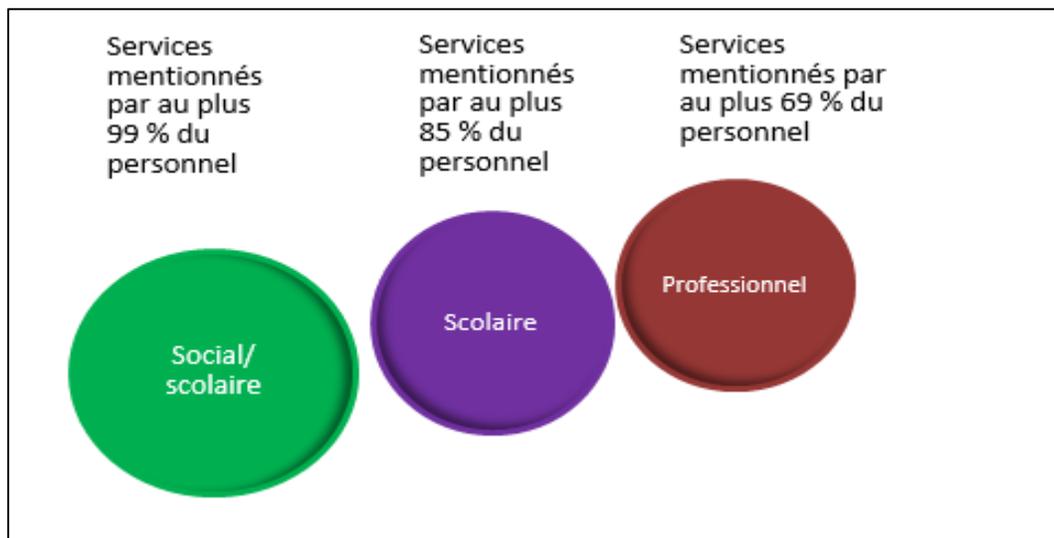


L'écart était particulièrement marqué en ce qui concerne les services professionnels, tels que l'aide à la recherche d'emploi sur campus et hors campus. Les emplois n'étaient pas annoncés sur le site Web des universités, alors que les répondants de ces universités ont indiqué qu'ils étaient disponibles.

Cet écart peut être attribuable à un nombre de facteurs, y compris la désirabilité sociale (c.-à-d. le personnel universitaire voulant indiquer que tous ces services étaient offerts sur le campus), la fausse interprétation des services (c.-à-d. le personnel universitaire peut avoir indiqué à tort que les services entraient dans les catégories que nous avons définies, alors que ce n'était pas le cas) ou le fait que les sites n'étaient pas toujours à jour quant aux programmes et services offerts. Cela peut découler de lacunes de communication entre le personnel chargé de la tenue des sites et celui qui gère les programmes. Quoiqu'il en soit, cela dénote que les sites des universités ne renferment pas toujours la gamme complète des programmes et services pour les étudiants étrangers.

En général, le personnel a mentionné plus de programmes et services répondant aux besoins sociaux des étudiants étrangers par rapport à leurs besoins scolaires ou, en particulier, à leurs besoins professionnels. Par exemple, près de 99 % du personnel sondé était au courant des services offerts par l'université dans la catégorie sociale et sociale-scolaire, alors qu'au plus 85 % a mentionné les services scolaires pour les étudiants étrangers. De plus, moins de 70 % était au courant des services professionnels accessibles à ceux-ci (voir la figure 12). De même, les programmes sociaux pour les étudiants étrangers sont mentionnés plus souvent sur les sites des universités que les services répondant aux besoins professionnels. Dans l'ensemble, les commentaires du personnel et les renseignements sur les sites ont laissé entendre que les programmes professionnels sont moins connus que les programmes sociaux.

Figure 12 : Programmes et services professionnels mentionnés par le personnel universitaire (données du sondage)



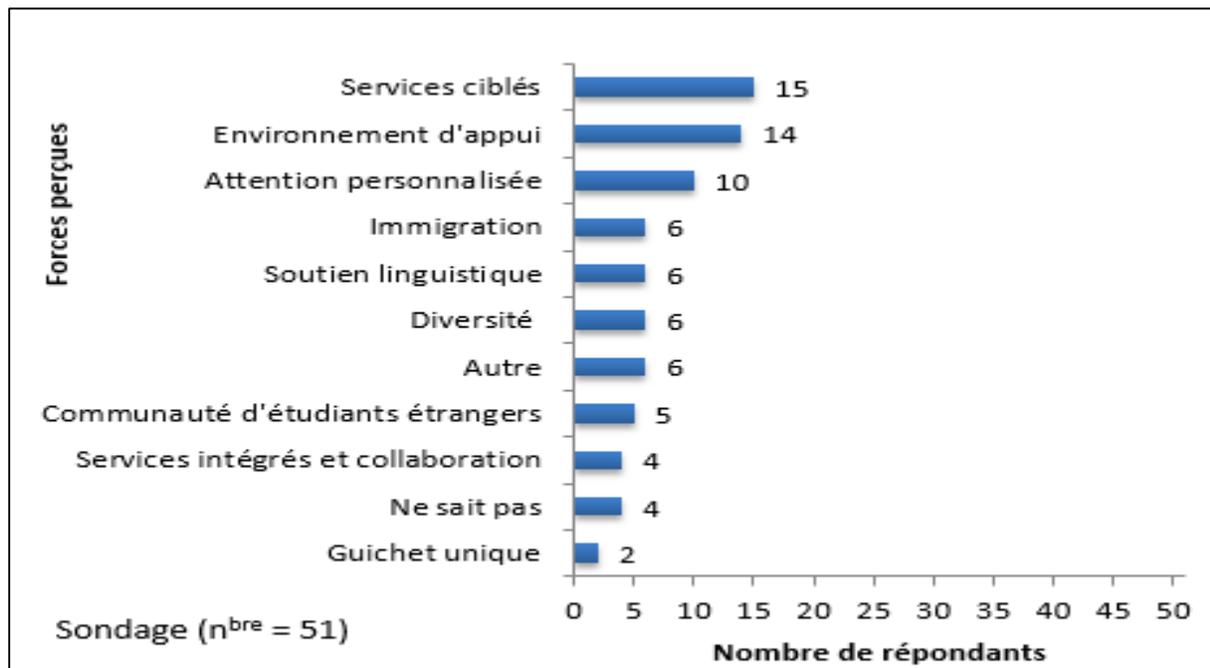
#### b. Forces et lacunes perçues

Les participants au sondage devaient indiquer les forces et les lacunes des programmes et services pour les étudiants étrangers. L'analyse de leurs réponses a révélé qu'ils ont indiqué les mêmes enjeux en tant que forces et lacunes.

##### ➤ Lacunes perçues

Selon les répondants, la principale force est l'accessibilité de services ciblés répondant au « besoin en programmes spécialisés pour cette population ». Cette catégorie comprend les communications ciblées et les programmes sociaux destinés aux étudiants étrangers à titre de forces (voir la figure 13 pour le classement des programmes et services mentionnés à titre de forces).

Figure 13 : Forces perçues des programmes et services offerts aux étudiants étrangers



Ensuite, le personnel estimait qu'offrir un environnement d'appui aux étudiants étrangers constituait un atout, y compris les accueillir et répondre à leurs besoins « en ne se limitant pas seulement à l'exercice de ses fonctions et en répondant aux situations d'urgence ». Certains répondants ont indiqué que l'environnement d'appui déborde le milieu universitaire et comprend « le fait que les étudiants se sentent les bienvenus et qu'ils peuvent s'adapter non seulement aux études postsecondaires, mais aussi aux différences culturelles qu'ils rencontrent ».

L'attention personnalisée occupait le troisième rang, et les répondants ont souligné l'importance du soutien individualisé et en personne. La majorité des répondants de petites et moyennes universités ont mentionné l'attention personnalisée comme leur force principale. Ils ont fait savoir que : « La force principale [...] est notre capacité d'accorder une attention personnelle à la majorité des étudiants étrangers, car ils sont peu nombreux ». Les répondants de petites universités ont indiqué que les étudiants étrangers « trouvaient facilement leur chemin » sur leur campus. Un répondant croyait que cet avantage compensait le personnel et les ressources financières limités : « Je crois que la majorité des étudiants étrangers diraient que les services et l'appui qu'ils reçoivent répondent à leurs attentes ou les dépassent, malgré nos ressources limitées ».

Nous avons réparti les forces déclarées par le personnel en fonction des services scolaires, sociaux et professionnels.

#### *Services scolaires*

Certains répondants ont précisé que leur université avait commencé à offrir des services ciblés aux différents départements ou programmes d'études. Ils ont mentionné les programmes de préparation aux

études à titre d'atouts, puisqu'ils facilitent l'acclimatation des étudiants étrangers durant leur première année. Les programmes d'apprentissage de l'anglais, y compris le perfectionnement des compétences en rédaction, ont aussi été mentionnés au nombre des forces. L'intégration des habiletés fondamentales au programme d'anglais était aussi perçue comme une intervention favorable, car « elle permet aux étudiants de s'intégrer à la société canadienne ».

#### *Services sociaux*

Les répondants reconnaissaient l'importance des programmes d'orientation et de transition, du fait que les universités « se soucient de l'expérience que vivent les étudiants étrangers durant leur première année ». En outre, les services favorisant « un atterrissage en douceur, l'orientation et la communication et le soutien continu » ont aussi été mentionnés, tout comme les programmes d'orientation et d'appoint et le soutien linguistique.

Le fait d'offrir aux étudiants étrangers un environnement accueillant qui répond à leurs besoins, dans lequel le personnel et les professeurs « ne se limitent pas seulement à l'exercice de leurs fonctions », était aussi perçu comme un atout important. Les répondants croyaient en outre que les services aidaient les étudiants étrangers à former une communauté sur le campus. Le soutien offert aux étudiants étrangers pour qu'ils développent un sentiment d'appartenance était aussi perçu comme une force principale, tout comme les programmes les aidant à tisser des liens avec les étudiants canadiens.

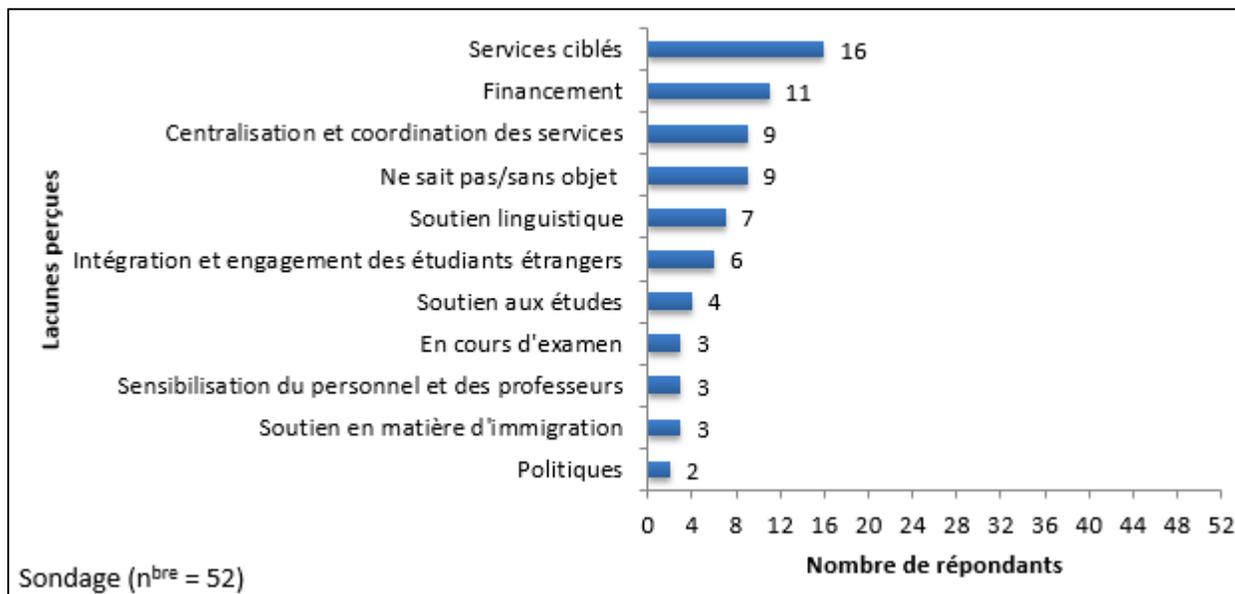
#### *Services professionnels*

Les répondants ont mentionné que le soutien en matière d'immigration, tels les conseillers agréés par le CRCIC, représentait un atout de leurs services. Un répondant s'est vanté que son université était « l'une des rares universités à offrir des conseils sur l'immigration par l'intermédiaire de conseillers agréés. Nous comptons actuellement trois conseillers, et deux autres seront agréés d'ici avril 2015 ».

#### ➤ *Lacunes perçues*

Comme mentionné ci-dessus, la majorité des répondants considéraient les services ciblant les étudiants étrangers comme une force. Paradoxalement, le fait de ne pouvoir fournir de services ciblés était perçu comme une lacune majeure par le personnel des autres universités (voir la figure 14 pour le classement des lacunes cernées dans les programmes et services).

Figure 14 : Lacunes perçues dans les programmes et services offerts aux étudiants étrangers



La seconde lacune ou difficulté en importance était liée au financement des programmes, des services et du personnel, surtout du fait que « le nombre d'étudiants étrangers devrait augmenter, et il faudra alors un personnel de soutien plus nombreux et hausser le nombre de places dans les programmes ». Le soutien financier insuffisant pour les étudiants étrangers a aussi été souligné comme une lacune dans les services existants.

La troisième lacune en importance était l'absence de centralisation et de coordination des services, car « les programmes pour les étudiants étrangers tendent à être répartis entre différents services. Donc, nous ne savons pas toujours ce que font les autres groupes sur le campus. J'imagine que cela complique la navigation dans le système par les étudiants. [...] Un bureau central pour tous les services et ressources serait idéal ». Les répondants ont aussi souligné l'importance de « mieux intégrer l'expérience des étudiants étrangers dans le campus et les programmes [...] pour l'ensemble des étudiants de premier cycle. » Ce répondant s'est dit mécontent de travailler à une « université décentralisée », situation qui a donné lieu à « la prestation inégale des services de soutien aux [étudiants étrangers] ».

Nous avons réparti les lacunes déclarées par le personnel en fonction des services scolaires, sociaux et professionnels.

#### Services scolaires

Les programmes et services de soutien linguistique pour les étudiants étrangers après leur première année d'études étaient considérés comme insuffisants dans certaines universités. Les répondants ont souligné la nécessité de poursuivre la formation en ALS et les services de correction, de relecture et de rédaction une fois les cours terminés. Selon certains répondants, des étudiants étrangers ont dit avoir besoin de tels services mais qu'ils n'étaient pas offerts. D'autres ont affirmé qu'il fallait répondre proactivement aux

besoins scolaires des étudiants étrangers en les mettant en rapport le plus rapidement possible avec les services d'adaptation à la vie universitaire pour qu'ils bénéficient des soutiens accessibles.

Le personnel a indiqué qu'on se devait d'améliorer l'intégration au milieu universitaire et la satisfaction des attentes scolaires afin de mieux répondre aux besoins d'engagement. Les répondants ont fait savoir que les étudiants étrangers doivent consulter plus tôt les services d'orientation pour faire leur choix de cours, car le nombre de places peut être limité. Certains ont mentionné la difficulté posée par l'absence de communication entre les services scolaires et autres, tandis que d'autres ont signalé une lacune majeure découlant de l'incompréhension par les professeurs des besoins particuliers des étudiants étrangers.

#### *Services sociaux*

D'après les répondants, la majorité des universités offraient des programmes visant précisément à aider les étudiants étrangers à s'intégrer à la société canadienne. Toutefois, selon les données, les services consultatifs adaptés sur le plan culturel offerts aux étudiants étrangers pour faciliter leur transition et répondre à leurs besoins socioculturels n'étaient pas facilement accessibles. De fait, certains répondants des services de consultation ont fait savoir qu'on se doit d'atténuer le sentiment d'isolement des étudiants étrangers et de les aider à tisser des liens d'amitié avec les étudiants canadiens. Le personnel de divers services a ajouté qu'il faut améliorer et augmenter les activités sociales qui réunissent les étudiants étrangers et canadiens. Fait à souligner, notre analyse Web a révélé qu'une université confondait les étudiants étrangers et ceux de première génération dans l'annonce du programme de mentorat par les pairs sur sa page des services pour étudiants étrangers. Cela dénote une incompréhension apparente des différents besoins de ces deux groupes distincts. En général, les répondants ont fait savoir qu'il faut augmenter les programmes préalables à l'arrivée des étudiants et améliorer la coordination des activités des différents services.

#### *Services professionnels*

Beaucoup de répondants ont insisté sur le fait qu'il faut augmenter les programmes d'immigration et d'orientation professionnelle pour les étudiants d'années supérieures et les diplômés, de même qu'offrir un soutien en immigration par l'intermédiaire de conseillers agréés. La majorité des répondants des services d'orientation professionnelle ont affirmé qu'entre la moitié et les trois quarts des étudiants étrangers exprimaient un intérêt à travailler au Canada après leurs études. Ils ont cependant mentionné plusieurs obstacles qui nuisent à leur transition, qui pourraient être éliminés si on améliorait les services et le soutien offerts par le personnel au début du cycle d'études. D'après certains, il y aurait lieu d'offrir aux étudiants étrangers des services consultatifs mieux adaptés à leurs besoins. Le personnel a indiqué que ces derniers ont besoin de soutien sous forme d'aide à la rédaction de lettres présentation et de curriculum vitæ, et de rétroaction à ce sujet, ainsi que des entrevues simulées. Particulièrement, le personnel a fait savoir qu'il faut joindre les étudiants étrangers dès le début pour préparer le terrain à l'emploi après la diplomation (de façon à disposer de suffisamment de temps pour élaborer un plan), les informer des différences culturelles qui peuvent exister entre eux et les employeurs, et créer des programmes (plus) spécialisés pour leur permettre d'acquérir de l'expérience pratique.

Les répondants des services aux diplômés ont dit offrir ces services aux étudiants étrangers, notamment l'aide à l'emploi, le réseautage entre diplômés, les assurances, les services bancaires et la formation continue, mais non des renseignements ou un soutien concernant les questions d'immigration aux diplômés étrangers. Comme l'a montré notre analyse Web, une université seulement annonçait des services aux

diplômés visant particulièrement les étudiants étrangers. Alors qu'il semble que les services soient généralement accessibles à tous les étudiants et diplômés canadiens et étrangers, l'analyse Web n'a pas relevé de données sur la nature spécifique des services sur la carrière après la diplomation ni sur les services aux diplômés étrangers, et les répondants n'ont pas mentionné de services de ce genre.

De nombreux programmes et services sont accessibles dans les trois secteurs d'engagement (scolaire, social et professionnel), mais la plupart sont circonscrits dans le temps, c.-à-d. qu'ils sont offerts aux étudiants étrangers à une étape donnée de leur cycle de formation. Par exemple, on constate une abondance de programmes linguistiques préalables à l'admission, d'orientation et d'expérience étudiante offerts la première année. Mais, comme mentionné, les programmes et services universitaires et professionnels et ceux ciblant les étudiants étrangers d'années supérieures ne sont pas fournis de manière aussi uniforme ou intensive. Le personnel a fait état du manque d'intégration et de coordination des programmes et des services entre les services universitaires. Cette rupture nuit à l'aiguillage vers les programmes appropriés. Les étudiants étrangers et le personnel ne sont pas toujours au courant des services accessibles et des endroits où les obtenir. Ainsi, la réponse aux besoins sociaux, scolaires et professionnels des étudiants étrangers ne passe pas seulement par l'offre de services supplémentaires ou l'adaptation des services existants aux besoins particuliers de ces étudiants, mais aussi en les rendant plus accessibles à la fois aux étudiants étrangers et au personnel et en améliorant leur diffusion et la coordination sur le campus.

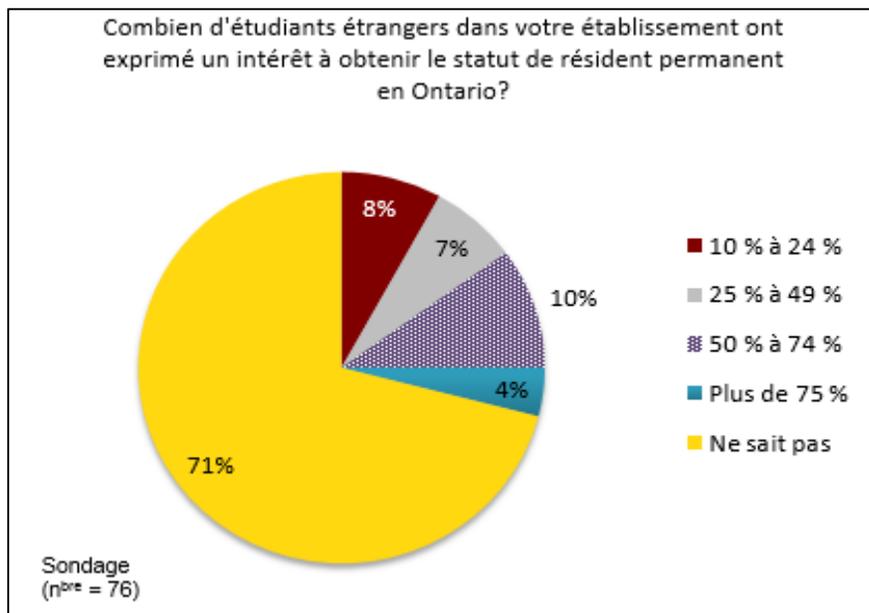
### **3. Étudiants étrangers en tant que futurs immigrants et rôle des universités**

Nous avons demandé au personnel universitaire d'indiquer le pourcentage d'étudiants étrangers qui avaient manifesté un intérêt à travailler en Ontario après leurs études; leurs perceptions des facteurs qui facilitent ou empêchent l'immigration de ces étudiants; et le soutien dont il a besoin requis pour aider les étudiants à donner suite à cette possibilité.

#### ***a. Connaissance du personnel de l'intention des étudiants étrangers de demander la résidence permanente en Ontario***

Quand on a demandé aux répondants s'ils étaient au courant des intentions des étudiants étrangers de demander la résidence permanente en Ontario après leurs études, 71 % ont dit qu'ils ne les connaissaient pas (voir la figure 15).

Figure 15 : Pourcentage d'étudiants étrangers ayant exprimé un intérêt à travailler en Ontario après la diplomation



*b. Perceptions du personnel relatives aux facteurs qui facilitent ou compromettent l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent*

Environ 40 % des répondants dans l'échantillon ont essayé de nommer les facteurs qui, à leur avis, facilitent ou compromettent l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent. Le faible taux de réponse reflète probablement le petit nombre d'employés qui interagissent directement et individuellement avec les étudiants étrangers. De plus, comme souligné ci-dessus, la majorité des participants ne connaissaient pas les intentions des étudiants étrangers de demander la résidence permanente (voir la figure 15). Cela explique aussi le petit nombre de réponses à propos des facteurs qui peuvent faciliter ou compromettre leur accession au statut de résident permanent, car 72 % des répondants n'étaient pas au fait des intentions des étudiants étrangers et n'ont commenté ces facteurs.

Les perspectives de carrière, les politiques d'immigration et la possibilité de demander la résidence permanente, et le sentiment d'appartenance étaient les trois facteurs les plus souvent mentionnés qui facilitent ou compromettent l'intérêt des étudiants étrangers pour devenir des immigrants (voir les figures 16 et 17).

Figure 16 : Facteurs facilitant l'accès des étudiants étrangers au statut de résident permanent

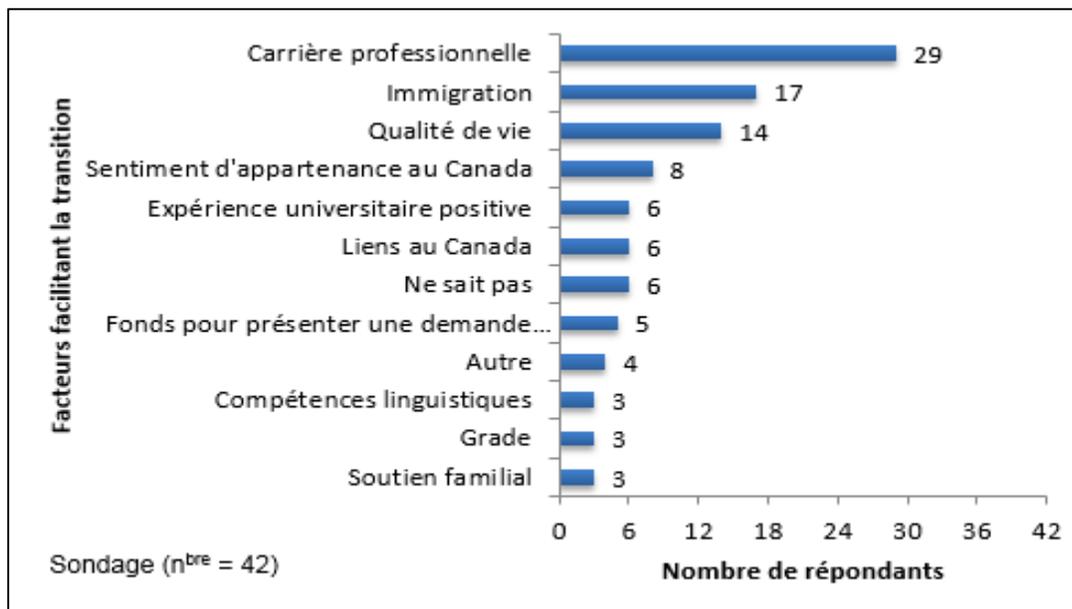


Figure 17 : Facteurs compromettant l'accès des étudiants étrangers au statut de résident permanent



### Perspectives de carrière

Le facteur mentionné le plus souvent comme facilitant la transition des étudiants étrangers à la résidence permanente était les emplois disponibles et les perspectives de carrière favorables. L'obtention d'un emploi immédiatement avant ou après la diplomation ou au moins la possibilité d'obtenir un emploi au Canada après les études était perçue comme un facteur déterminant pour faciliter l'accès des étudiants

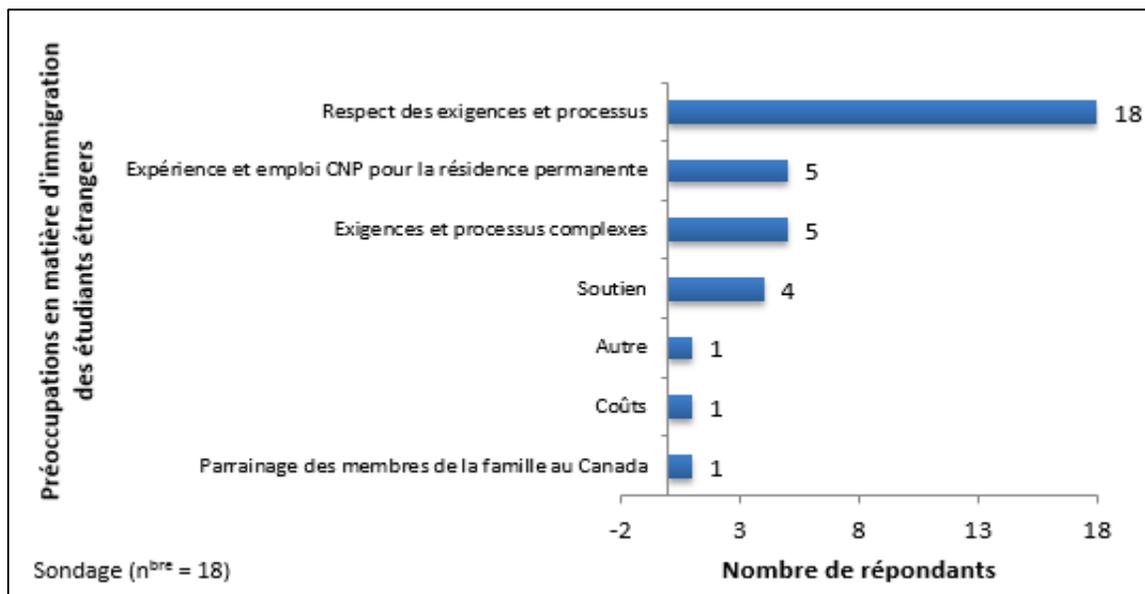
étrangers au statut de résident permanent. Toutefois, comme l'ont fait remarquer certains répondants, les étudiants n'accepteraient pas n'importe quel genre d'emploi, mais un emploi intéressant et valorisant dans leur domaine d'études et d'intérêt et offrant des possibilités d'avancement. Pour atteindre ce but, les répondants ont souligné l'importance d'offrir aux étudiants étrangers des conseils et un soutien professionnels pertinents. L'expérience de travail et le bénévolat sur et hors campus constituaient aussi d'importants facteurs permettant aux étudiants étrangers d'obtenir un emploi après la diplomation.

Par ailleurs, les répondants ont mentionné les perspectives de carrière ou les possibilités d'emploi limitées à titre d'obstacles principaux à l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent. Leur perception du marché du travail comprimé en Ontario représentait aussi un obstacle majeur. Comme l'a précisé un répondant : « Il n'y a pas d'emplois pour personne, quel que soit le statut d'immigrant ». L'incapacité des étudiants étrangers à obtenir un emploi en Ontario ne s'explique pas seulement par la pénurie de postes disponibles, mais aussi par leur difficulté à naviguer le marché du travail canadien, ce qui découle de leur « manque de capacités de réseautage et de compétences monnayables ». Selon d'autres répondants, un obstacle majeur était le manque d'expérience de travail ou bénévole au Canada des étudiants étrangers. Cela peut être en partie imputable à « l'absence de bourses de recherche ou de placements coop rémunérés ».

#### *Admissibilité à l'immigration et processus connexe, et possibilité de demander la résidence permanente*

Les facteurs que le personnel considérait comme importants dans cette catégorie comprenaient l'accessibilité d'un soutien à l'immigration, le respect des critères d'admissibilité, la durée du processus d'immigration, l'obtention d'un permis de travail après la diplomation et d'un emploi qualifié et approuvé dans la Classification nationale des professions (CNP) (voir la figure 18).

Figure 18 : Préoccupations en matière d'immigration des étudiants étrangers déclarées par les répondants



Le personnel des services aux étudiants étrangers a fait savoir que ces derniers s'inquiétaient particulièrement du respect des exigences d'admissibilité en matière d'immigration et du processus de demande. Par exemple, il a affirmé que ces étudiants s'inquiétaient de maintenir leur statut juridique, surtout au moment de prolonger ou de renouveler les visas d'études, les visas de résidence temporaire et les permis de travail. Les répondants ont aussi mentionné le respect des critères d'admissibilité en matière d'immigration, tels que l'expérience de travail, et le processus de demande ardu, complexe et ambigu que doivent suivre les étudiants pour changer leur statut d'étudiants étrangers à résidents permanents. En particulier, les répondants croyaient que la « bureaucratie », les « formalités administratives complexes », les « difficultés systémiques » du processus d'immigration et les « changements dans les politiques d'immigration » constituaient des facteurs qui nuisaient à l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent.

D'autres ont laissé entendre que les étudiants étrangers « ne comprennent pas le processus d'immigration et ne connaissent pas les options disponibles » ainsi que les différences régionales, ce qui leur pose un problème majeur. C'est pourquoi les répondants croyaient que les services de soutien en immigration dans les universités faciliteraient grandement l'accession des étudiants étrangers au statut de résident permanent. Un répondant s'est plaint « qu'il n'existe presque pas de ressources gouvernementales et communautaires pour les conseils et l'aide en matière d'immigration dans le nord de l'Ontario ». Cependant, selon un autre répondant, un facteur favorable était « la facilité du processus de demande dans la catégorie de l'expérience canadienne » et les différentes avenues d'immigration existantes.

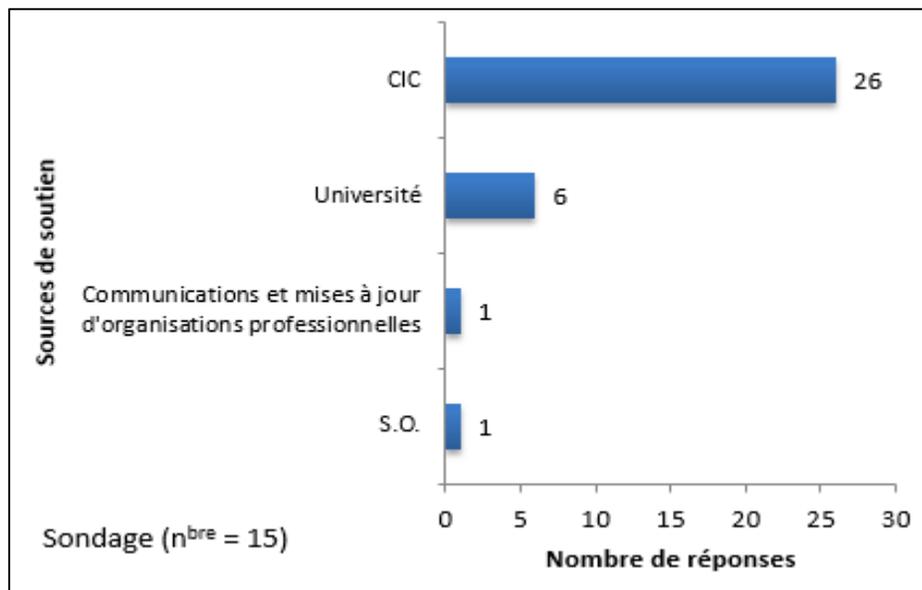
#### *Qualité de vie et sentiment d'appartenance*

D'après le personnel universitaire, les facteurs les plus importants qui influencent les demandes de résidence permanente des étudiants étrangers sont la qualité de vie et le sentiment d'appartenance au Canada. Les répondants ont aussi mentionné le « niveau de vie élevé » et les « meilleures conditions de vie » au Canada comparativement au pays d'origine des étudiants étrangers à titre de facteurs facilitant leur demande de résidence permanente. Ils ont fait remarquer que ces étudiants sont plus enclins à rester au Canada parce qu'on peut leur procurer, ainsi qu'à leur famille, une meilleure « sécurité sociale », la « stabilité politique », l'« engagement culturel » et des « conditions de vie plus sécuritaires » que dans leur pays d'origine. Le « sentiment de communauté » et un « environnement accueillant » sont d'autres facteurs importants qui favorisent la « participation à la communauté universitaire et élargie » et l'« intégration à la culture canadienne ». Cela est facilité par un solide « réseau de soutien » et les collectivités qui aident les étudiants étrangers à maintenir leur « identité culturelle et à s'intégrer à la collectivité de leur choix ». Par ailleurs, le sentiment d'isolement et l'aliénation que ressentent les étudiants étrangers « parce qu'ils ne connaissent personne à qui demander des conseils et de l'aide ou pour les aiguiller vers des ressources » nuisent à leur capacité d'intégration en tant que futurs immigrants.

#### *c. Soutiens nécessaires pour améliorer les programmes et services*

En réponse à une question ouverte sur le genre de soutien qui permettrait au personnel d'offrir de meilleurs programmes et services aux étudiants étrangers afin de les aider à traiter les questions d'immigration (y compris présenter une demande de résidence permanente), la majorité des répondants ont mentionné le soutien accru offert par CIC (voir la figure 19).

**Figure 19 : Sources de soutien mentionnées par le personnel pour faciliter le traitement des questions d'immigration**



#### *CIC*

Les répondants ont souligné le besoin d'information claire, cohérente et à jour sur les nouvelles politiques et procédures communiquée par le personnel de CIC. Ils ont dit qu'ils aimeraient que CIC communique avec eux avant que de nouvelles politiques soient mises en œuvre. Pour ce faire, ils ont demandé un accès direct et un contact étroit avec les représentants de CIC. Dans ses réponses, le personnel a montré un intérêt général pour d'éventuelles activités de sensibilisation par CIC afin d'améliorer l'accessibilité de l'information.

Certains répondants ont recommandé d'offrir des ressources plus conviviales aux étudiants étrangers, comme des documents d'information et des vidéos multilingues en ligne qui serviraient à les aiguiller et conseiller. Les visites et ateliers réguliers des agents de traitement de CIC sur le campus seraient aussi utiles, surtout en ce qui concerne l'information détaillée sur des enjeux comme les titres et les descriptions d'emploi de la CNP et la situation sur le marché du travail.

L'absence de services d'établissement pour les étudiants étrangers posait aussi problème. Comme l'a remarqué un répondant : « CIC offre des services d'établissement pour tous les groupes dans les collectivités, SAUF les étudiants universitaires ». Un autre répondant a indiqué que : « CIC ou le gouvernement fédéral devrait verser des fonds supplémentaires aux universités pour offrir ces services, surtout si leur intention est d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers au Canada ».

#### *Universités*

En ce qui concerne le soutien requis des universités, les répondants ont mentionné qu'il faut accroître le financement pour combler les pénuries en personnel et ressources. Les fonds permettraient « d'augmenter et d'améliorer les services »; de hausser les « possibilités de formation portant particulièrement sur les questions d'immigration pertinentes pour les étudiants postsecondaires »; et feraient en sorte que « tous les employés sont agréés à titre de consultants en immigration canadienne qui peuvent répondre aux

demandes de renseignements sur la résidence permanente » et « joindre un plus grand nombre d'étudiants ». Selon les répondants, les administrateurs principaux pourraient aussi « être mieux informés de ces services et en reconnaître la valeur ».

### *Organisations professionnelles*

Certains répondants ont fait référence aux rôles que jouent le BCEI et le Chapitre sur les conseils aux étudiants (SACE)<sup>5</sup>. Ils ont recommandé d'accroître la collaboration et la communication entre les professionnels du domaine de l'éducation internationale au moyen de forums de discussion et de listes de diffusion. Comme mentionné ci-haut, nos constatations soulignent l'importante contribution actuellement apportée par les réseaux professionnels à la diffusion du savoir professionnel (voir la figure 7).

## Constatations principales

### 1. Stratégies et politiques institutionnelles

- Notre étude a révélé que les universités ontariennes mentionnent sur leur site Web les politiques fédérales et provinciales visant à attirer des étudiants étrangers. En général, elles reconnaissent, mentionnent et prennent en compte ces politiques dans leurs propres stratégies, politiques et services internes. La plupart s'emploient à recruter des étudiants étrangers et à accroître leur inscription. Sur ce point, on constate une harmonisation entre les politiques fédérales, provinciales et universitaires.
- Nous avons relevé quelques exceptions. Notre analyse Web a montré que certains sites ne mentionnaient pas expressément l'harmonisation des politiques institutionnelles et gouvernementales. Quoi qu'il en soit, le fait de passer sous silence l'orientation de politique ne dénote pas nécessairement le manque de concordance entre les politiques.
- La majorité du personnel était au courant des politiques gouvernementales relatives aux étudiants étrangers (59 % de l'échantillon sondé) et un nombre moindre (51 %) connaît les politiques internes connexes. Toutefois, la sensibilisation n'était pas uniforme chez l'ensemble des répondants, les gestionnaires ayant déclaré une connaissance supérieure à celle du personnel d'exécution.
- La sensibilisation et la connaissance varient également entre les différents bureaux de services aux étudiants. Le personnel des bureaux des étudiants étrangers (tant les gestionnaires que le personnel d'exécution) a déclaré un niveau de sensibilisation supérieur à celui d'autres services centraux de soutien aux étudiants, comme l'orientation professionnelle, les services aux diplômés et de consultation et les centres de formation linguistique.
- Il est encourageant de constater que les réseaux professionnels et les collègues représentent une importante source d'information sur les politiques institutionnelles et gouvernementales relatives aux étudiants étrangers. Ces solides réseaux peuvent être exploités pour renforcer la collaboration entre les collègues et les universités ainsi que l'échange de pratiques exemplaires.

---

<sup>5</sup> Le SACE est un groupe d'intérêt professionnel du BCEI qui offre un appui aux conseillers auprès des étudiants étrangers. Consulter son site à : [http://net.cbie.ca/francais/adhesion/chapters\\_sace\\_f.htm](http://net.cbie.ca/francais/adhesion/chapters_sace_f.htm)

## 2. Services et programmes pour les étudiants étrangers

- La majorité des campus en Ontario compte un bureau des étudiants étrangers et offre une gamme de programmes et services à leur intention. Du fait de leur taille, les petites universités peuvent souvent fournir de nombreux services en personne.
- Le personnel a fait savoir que les ressources et les fonds limités nuisaient à leur capacité de répondre aux différents besoins des étudiants étrangers.
- Les répondants ont mentionné une grande variété de programmes et de services répondant aux besoins sociaux, scolaires et professionnels des étudiants étrangers, mais ils ont signalé le nombre supérieur de programmes sociaux, surtout pour les étudiants de première année, comparativement aux programmes scolaires et professionnels. En particulier, on constate des lacunes dans les programmes et services pour les étudiants étrangers d'années supérieures. Même si nous ne savons si les étudiants canadiens doivent aussi composer avec des lacunes semblables dans les services durant leurs années d'études ultérieures, dans notre recherche précédente, les étudiants étrangers ont signalé des lacunes dans les services et programmes aux différents stades de leur cycle de formation (Scott *et al.*, 2015).
- Selon les répondants, il faut créer des programmes pour étendre les réseaux sociaux et professionnels des étudiants étrangers au-delà de leurs homologues et des communautés sur le campus. Il faut des programmes de formation linguistique continue ainsi que des programmes pour accroître l'interaction entre les étudiants étrangers et canadiens.
- Les répondants ont souligné l'absence d'intégration des programmes et services ainsi que de coordination et de communication entre les services et programmes.
- Malgré la variété des services offerts aux étudiants étrangers, ils ne sont pas tous connus du personnel ni clairement annoncés sur les sites des universités. Cela a des répercussions sur la sensibilisation des étudiants étrangers à l'existence de ces services et leur capacité d'y recourir. Nous tenons cependant à préciser que notre recherche n'a pas porté sur l'information communiquée dans les médias sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram, que les universités peuvent utiliser pour annoncer leurs activités et ateliers.
- Les universités subissent des pressions constantes pour se procurer plus de ressources et créer de nouveaux postes. Elles ont été directement touchées par les changements dans les politiques d'immigration. En particulier, l'article 91 de la loi C-35 a imposé la création de nouveaux postes (avocats et consultants agréés en immigration) ou la formation du personnel relativement aux programmes d'agrément du CRCIC. Cela souligne l'importance du rôle et du soutien des cadres supérieurs pour les questions de politique relatives aux étudiants étrangers.

## 3. Étudiants étrangers en tant que futurs immigrants et rôle des universités

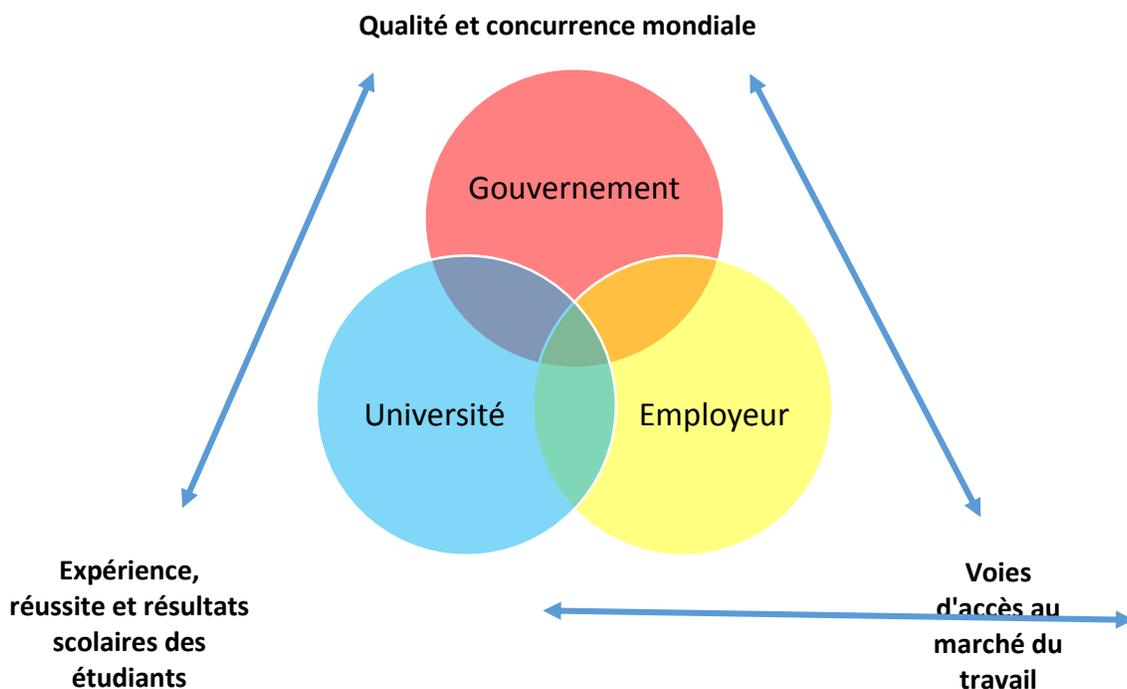
- La majorité du personnel (71 %) ne connaissait pas les intentions des étudiants étrangers au sujet de la résidence permanente en Ontario. Cependant, 40 % des répondants ont mentionné des facteurs pouvant influencer leur décision, tels que les perspectives de carrière, les politiques d'immigration, la possibilité de demander la résidence permanente, et le sentiment d'appartenance.
- Peu d'universités offrent un soutien aux étudiants étrangers après leur diplomation pour faciliter leur transition au marché du travail canadien et leur accession au statut de résident permanent.

- Le personnel croyait que le manque de communication et de collaboration avec le gouvernement posait problème. Il a recommandé l'intervention directe des universités et des conseillers auprès des étudiants étrangers dans les processus de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de CIC. CIC et les organismes professionnels peuvent jouer un rôle clé dans l'amélioration de la diffusion de l'information, de la cohérence des politiques et de la coordination.

## Discussion et défis stratégiques

Le gouvernement de l'Ontario discerne trois principales considérations de politique en lien avec le recrutement d'étudiants étrangers : la qualité et la concurrence mondiale, l'expérience et la réussite des étudiants, ainsi que les résultats scolaires et les voies d'accès au marché du travail (MFCU de l'Ontario, 2014; voir la figure 20). Notre recherche traite directement de l'importance que prend l'expérience vécue par les étudiants étrangers et leur réussite dans le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario, puisque cette dimension est liée à l'amélioration des résultats scolaires des étudiants, de leurs voies d'accès au marché du travail et, globalement, de la qualité du système d'éducation de l'Ontario et de sa capacité concurrentielle mondiale. En tant que province, l'Ontario présente de nombreuses forces. Toutefois, notre recherche a fait état de limites et de défis en matière de politique dans un contexte où le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario doit concurrencer celui des autres provinces à l'échelle nationale et des autres pays à l'échelle internationale pour attirer les meilleurs étudiants étrangers et appuyer leur intégration au marché du travail en tant que futurs résidents permanents.

Figure 20 : Considérations de politique relatives au système d'enseignement supérieur de l'Ontario



À l'aide du cadre proposé dans le *What Works? Model* (figure 1), nous présentons un bref examen et une évaluation de nos constatations sur les stratégies, programmes et services des universités de l'Ontario à l'intention des étudiants étrangers. Il est évident qu'elles reconnaissent l'importance de l'engagement de ces étudiants et investissent dans les programmes et services pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire. Le modèle souligne l'engagement et le sentiment d'appartenance dans trois sphères d'activité différentes mais interreliées : les services scolaires, sociaux et professionnels. Nos conclusions indiquent que même si les universités, en particulier les bureaux des étudiants étrangers, sont déterminées à offrir des services sociaux et culturels aux étudiants étrangers, elles ont intérêt à affermir l'engagement de ces derniers dans la dimension scolaire, qui est essentielle à l'expérience étudiante, ainsi qu'au moyen de services professionnels.

Le modèle souligne l'importance de renforcer les capacités du personnel pour favoriser l'engagement à divers niveaux et degrés, en tenant compte des différents lieux de participation et des différents besoins de la population étudiante hétérogène. Là encore, nos données montrent qu'il y a place pour améliorer la connaissance et l'engagement du personnel d'exécution ainsi que la coordination et la communication entre le bureau des étudiants étrangers et les autres services aux étudiants et programmes d'études. Cela souligne aussi l'importance des réseaux professionnels à l'extérieur du campus pour accroître les capacités du personnel. Nos données font ressortir le rôle déterminant que les cadres supérieurs peuvent jouer dans la mise en place de l'infrastructure nécessaire et d'une culture propice à l'appartenance et à l'engagement. Ce point est ressorti des commentaires à la fois des gestionnaires et du personnel d'exécution. Le modèle a montré que le renforcement des capacités du personnel et le soutien des cadres supérieurs sont deux sphères d'influence essentielles de l'engagement et de l'expérience des étudiants.

Enfin le modèle appuie une approche en partenariat à l'échelle de l'institution. Nos répondants ont insisté sur l'importance d'une telle approche et la nécessité d'accroître la collaboration interne entre les différents services administratifs et scolaires afin d'améliorer la communication, la connaissance et l'efficacité des programmes et services pour les étudiants étrangers. Ce qui fait largement défaut, comme le montre le modèle, c'est une approche globale pour tout le cycle de formation des étudiants, c.-à-d. la poursuite de leur engagement jusqu'à la diplomation et à l'activité professionnelle (Thomas, 2012a, p. 1). Actuellement, on met l'accent sur leur engagement au début du cycle, particulièrement la première année.

L'annexe B renferme une série de pratiques exemplaires provenant des universités ontariennes visées par l'étude, qui présentaient une ou plusieurs des six caractéristiques ou respectaient les principes du cadre proposé.

En conclusion, nos constatations révèlent que les universités de l'Ontario ont tenu compte des politiques fédérales et provinciales visant à attirer les étudiants étrangers. Le personnel universitaire, surtout les gestionnaires, semble au courant de l'intérêt du gouvernement à retenir les étudiants étrangers en tant que résidents permanents, mais soulève un nombre d'obstacles et de défis que doivent surmonter ces étudiants pour obtenir la résidence permanente et un emploi. Parmi les obstacles externes les plus importants sont l'incohérence des politiques, les modifications fréquentes dans la réglementation et l'absence de communication avec le personnel universitaire au sujet de ces modifications.

### *Programme Entrée express*

Un exemple d'obstacle est le programme Entrée express du gouvernement fédéral, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce programme repose sur un nouveau système électronique de gestion d'applications, qui vise la majorité des avenues d'immigration (CIC, 2015). Dans ce nouveau système, les demandes d'immigration d'étudiants étrangers sont traitées et classées avec celles des autres demandeurs. Ce changement dans le traitement des demandes d'immigration a suscité des débats, car on se demande si le nouveau programme « nuit à l'obtention de la résidence permanente des [étudiants étrangers] au lieu de la promouvoir » (Keung, 2015, paragr. 1). En outre, il contredit les principales « caractéristiques d'attraction associées à l'éducation internationale du Canada », c'est-à-dire « la possibilité pour les étudiants d'immigrer et de s'installer au Canada après avoir acquis une expérience au pays » (Keung, 2015, paragr. 21 et 22).

Le programme Entrée express fait aussi un lien explicite entre les besoins du marché du travail canadien et le processus d'immigration. Alors que les étudiants étrangers sont toujours perçus comme un bassin d'employés talentueux susceptibles de contribuer positivement à la population active, le nouveau programme privilégie les candidats à l'immigration, dont les étudiants étrangers, qui peuvent contribuer immédiatement au marché du travail. Cette approche d'immigration ciblée peut en retour nécessiter des services plus centrés sur les étudiants étrangers et la collaboration accrue entre les universités, les employeurs potentiels, le gouvernement de l'Ontario et CIC, afin d'exploiter les jeunes talents présents dans la province et voulant entrer en activité. Dans le système d'immigration, les étudiants étrangers sont dans une position privilégiée du fait de leurs attributs personnels et scolaires. Toutefois, le nouveau programme accroît la pression sur ces derniers et les universités concernant l'acquisition de compétences prisées et d'expérience pertinente avant la diplomation et la constitution de réseaux professionnels, afin de naviguer le marché du travail canadien et obtenir un emploi. Notre étude a révélé que les universités offrent de nombreux services variés aux premières étapes du cycle de formation des étudiants étrangers. Nous avons cependant constaté que ces services diminuent peu avant la diplomation et à sa suite, alors qu'une aide à l'emploi serait la plus pertinente et la plus nécessaire à ce stade. Pour remédier à cette situation, les employeurs et le gouvernement doivent collaborer pour offrir des services professionnels ciblés aux étudiants étrangers qui veulent rester au Canada au terme de leurs études (voir l'annexe B.2 pour des détails sur les initiatives montrant la façon dont d'autres provinces ont pris les devants à ce sujet).

### *Loi C-35*

En mai 2013, un décret a été adopté portant que la loi C-35 (*Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*) s'appliquait aux universités. Cela signifie que les établissements d'enseignement et leur personnel sont interdits de fournir des conseils aux étudiants sur leur demande d'immigration, notamment les visas d'études, les permis de travail ou la résidence permanente. Même si ce changement vise à s'assurer que les étudiants étrangers reçoivent une aide appropriée auprès de personnel agréé et averti dans les procédures d'immigration souvent complexes, il cause de nombreuses difficultés aux étudiants étrangers et universités. En effet, ce nouveau règlement met à rude épreuve les ressources déjà limitées des universités en exigeant la formation ou l'embauche d'employés pour fournir des conseils sur les questions d'immigration. Les universités se trouvent aussi dans une situation difficile, car elles doivent promouvoir à la fois la politique d'immigration du gouvernement et la leur consistant à recruter plus d'étudiants étrangers. Enfin, ces changements font ressortir l'absence de communication entre le personnel des universités et les représentants de CIC ainsi que de participation du milieu universitaire au processus de formulation des politiques de CIC.

Le CRCIC se concerta avec CIC et le Consortium canadien de l'éducation internationale (CCEI) pour relever les défis découlant du nouveau règlement. Il a récemment annoncé le nouveau « titre réglementé de conseiller agréé en immigration auprès d'étudiants étrangers » (Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada, 2014, p. 6). Néanmoins, l'avenir de cette initiative demeure incertain et elle n'a toujours pas été mise en œuvre.

Comme l'a révélé notre étude, quelques universités ont réagi à ce changement de politique en engageant des avocats en droit de l'immigration ou en formant leur personnel pour continuer à offrir ce service à leur population étudiante, ce qui a ajouté un poste à leur budget de fonctionnement. Ce changement occasionne des frais supplémentaires pour les étudiants inscrits aux universités qui n'offrent pas ce service, car ils doivent consulter des avocats privés en droit de l'immigration, qui ne connaissent pas nécessairement le milieu d'enseignement postsecondaire ou éprouvent des difficultés insurmontables lors de la communication avec CIC et le personnel d'exécution.

#### *Absence d'harmonisation des politiques*

Nous avons aussi remarqué l'absence d'harmonisation des politiques relatives au recrutement d'étudiants étrangers aux échelons fédéral et provincial et entre les gouvernements et les universités. L'annonce du MFCU en 2012-2013 qu'il éliminait les subventions aux collèges et universités servant à appuyer leurs activités de recrutement international (MFCU, 2012, p. 5) pose un nouveau défi au secteur de l'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Comme mentionné ci-haut, deux des politiques et stratégies institutionnelles que nous avons examinées faisaient état des fonds limités affectés par le gouvernement de l'Ontario aux études supérieures des étudiants étrangers et des droits de recouvrement perçus auprès de ces derniers, ce qui nuit aux efforts de recrutement des universités. Il se peut que les établissements postsecondaires haussent les droits de scolarité des étudiants étrangers pour compenser ces coûts, ce qui soulève des questions à propos de la capacité du secteur d'enseignement postsecondaire de l'Ontario de relever la concurrence des autres provinces et pays. L'ex-recteur de l'Université de Toronto, David Naylor, se désole de cette situation, disant : « Non seulement nous limiterons encore plus le nombre d'étudiants étrangers qui ont les moyens de fréquenter les universités de l'Ontario, mais nous perdrons aussi du terrain aux universités des autres provinces, dont les droits de scolarité ne sont pas révisés à la hausse pour compenser le coût de cette retenue décrétée par le gouvernement » (cité par Custer, 2012, paragr. 5).

Le vice-recteur aux études et aux affaires internationales, Clayton Smith, de l'Université de Windsor souligne l'apparente contradiction entre les droits de recouvrement et le plan Ontario ouvert sur le monde, disant : « Les droits de recouvrement nous ont certes paru bizarres, surtout à la lumière de l'objectif du plan d'augmenter de 50 % le nombre d'étudiants étrangers ». Pour sa part, le COQES note que : « Si l'on veut hausser l'inscription des étudiants étrangers [...] il faudrait éliminer les désincitations financières qui compromettent l'atteinte de cet objectif » (2013, p. 9), ajoutant : « Il faut créer des incitatifs financiers pour augmenter l'inscription des étudiants étrangers, surtout aux cycles supérieurs » (2013, p. 18).

Comme l'a souligné un répondant : « Malgré le biais de relations publiques imprimé à l'objectif du gouvernement fédéral d'attirer un grand nombre d'immigrants hautement qualifiés et scolarisés, d'après l'expérience de notre personnel et ce que nous disent les étudiants étrangers, les diplômés et les étudiants candidats, le processus de demande de résidence permanente et la transition au marché du travail canadien sont souvent complexes, déroutants, difficiles et coûteux ». Les universités offrent des programmes et services aux étudiants étrangers dans trois domaines interreliés : scolaire, social et professionnel. Toutefois,

pour mieux harmoniser ces programmes et services avec les objectifs stratégiques en matière d'immigration des gouvernements fédéral et provincial, ceux-ci doivent reposer sur une approche appuyant tout le cycle de formation des étudiants, « y compris la progression aux études supérieures et à l'activité professionnelle ». Une telle approche nécessitera le soutien des cadres supérieurs, le partenariat et la collaboration entre les différents services universitaires ainsi que la formation et le perfectionnement du personnel. L'écart dans la sensibilisation et la connaissance entre les gestionnaires et le personnel d'exécution, ainsi qu'entre les services aux étudiants étrangers et aux autres étudiants, est une source d'inquiétude. Cet écart soulève des questions concernant l'efficacité des mécanismes employés pour diffuser les connaissances et mettre en œuvre les politiques. Ce qui est encore plus important, c'est le partenariat et la collaboration entre les universités, les gouvernements provincial et fédéral, CIC et les employeurs. Sans doute que l'exploitation des réseaux professionnels, qui de l'avis de la majorité du personnel est la clé pour mettre en commun les politiques et les pratiques exemplaires, est essentielle pour accroître la collaboration entre les principaux groupes d'intervenants, notamment les gouvernements (provincial et fédéral), les établissements d'enseignement et le marché du travail.

## Futures recherches

Prenant appui sur notre recherche, nous avons cerné des pratiques exemplaires relatives aux politiques, programmes et services visant les étudiants étrangers. L'information à ce sujet se trouve à l'annexe B du rapport.

Notre recherche fournit un cadre pour tenir des discussions éclairées sur les politiques institutionnelles dans l'environnement de politique changeant aux échelons provincial et national. Elle approfondit notre compréhension de la façon dont la politique et la pratique se recourent, s'entrechoquent ou s'appliquent à contre-courant. Les universités de l'Ontario misent sur de nombreux atouts pour attirer les étudiants étrangers, mais notre recherche a fait état de limites et de défis de politique substantiels que doit surmonter la province pour relever la concurrence à la fois au Canada et sur la scène internationale.

Pour donner un aperçu de l'expérience des étudiants étrangers en Ontario, nous avons d'abord examiné cette expérience dans les universités provinciales, puis durant la transition au marché du travail et à la résidence permanente dans une étude antérieure financée par le MFCU, intitulée *International education, labour market and future citizens: prospects and challenges for Ontario* (Desai Trilokekar et al., 2014). La présente recherche s'est attardée à la réponse des universités aux politiques gouvernementales pour attirer et retenir des étudiants étrangers en tant que futurs immigrants, en examinant les politiques, programmes et services institutionnels et les perceptions du personnel. Ensuite, nous comptons mener des entrevues approfondies auprès de répondants clés au niveau supérieur dans quelques universités ontariennes, de responsables de l'élaboration de politiques fédérales et provinciales en matière d'immigration, et d'employeurs en Ontario. Ces entrevues permettront d'éclairer les succès et les difficultés associés aux différentes politiques et de créer des synergies entre ces trois principaux groupes d'intervenants.

## Bibliographie

- Agnihotri, P. (20 avril 2012). « International Students Endorse Alberta's Quality Education and Job Market ». *Canadian Immigrant*. Consulté à : <http://canadianimmigrant.ca/news-and-views/international-students-endorse-albertas-quality-education-and-job-market>
- All Party Parliamentary Group on Migration (2015). *UK post study work opportunities for international students*. Consulté à : <http://www.appgmigration.org.uk/post-study-work-inquiry>
- Arkoudis, S., Baik, C., Bexley, E., et Doughney, L. (novembre 2014). *English language proficiency and employability framework for Australian higher education institutions*. Consulté à : [http://www.cshe.unimelb.edu.au/research/teaching/docs/ELP\\_Employability\\_Framework\\_Final\\_Report\\_181114.pdf](http://www.cshe.unimelb.edu.au/research/teaching/docs/ELP_Employability_Framework_Final_Report_181114.pdf)
- Arthur, N., et Flynn, S. (2011). « Career development influences of international students who pursue permanent immigration to Canada ». *International Journal for Educational and Vocational Guidance*, 11, 221-237. Consulté à : [http://journals2.scholarsportal.info.ezproxy.library.yorku.ca/details.xqy?uri=/02512513/v11i0003/221\\_cdi0iswppitc.xml](http://journals2.scholarsportal.info.ezproxy.library.yorku.ca/details.xqy?uri=/02512513/v11i0003/221_cdi0iswppitc.xml)
- Blackmore, B., Gribble, C., Farrell, L., Rahimi, M., Arber, R., et Devlin, M. (2014). *Australian International graduates and the transition to employment. Final Report for the ARC Linkage Project LP0990815*. Australie : Université Deakin.
- Bond, S., Areepattamannil, S., Brathwaite-Sturgeon, G., Hayle, E., et Malekan, M. (2007). *Northern lights: International graduates of Canadian institutions and the national workforce*. Ottawa : Bureau canadien de l'éducation internationale.
- Brooks, P. (21 juillet 2014). *Dalhousie program helps international students into N.S. workplaces*. Consulté à : <http://thechronicleherald.ca/business/1224308-dalhousie-program-helps-international-students-into-ns-workplaces>
- CBC News (4 juillet 2014). *MUN has long way to go to help international students: report*. Consulté à : <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/mun-has-long-way-to-go-to-help-international-students-report-1.2695700>
- Bureau canadien de l'éducation internationale (2014). *A World of Learning: Canada's Performance and Potential in International Education*. Ottawa : auteur.
- Chiose, S. (19 octobre 2014). « Ontario considering funding for foreign graduate students ». *The Globe and Mail*. Consulté à : <http://www.theglobeandmail.com/news/national/education/ontario-considering-funding-for-foreign-graduate-students/article21160456/>
- Chiou, B. (2014). *International education, student migration, and government policy: A comparative study of Australia and New Zealand*. Consulté à : <http://aut.researchgateway.ac.nz/handle/10292/7715>

Chira, S. (2013). *Dreaming Big, Coming Up Short: The Challenging Realities of International Students and Graduates in Atlantic Canada*. Halifax : Centre Metropolis Atlantique.

Citoyenneté et Immigration Canada (2013). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2013*. Consulté à : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rapport-annuel-2013/index.asp>

Citoyenneté et Immigration Canada (2015a). *Express entry system: Technical briefing*. Consulté à : [http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/Express\\_Entry\\_Technical\\_Briefing.pdf](http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/Express_Entry_Technical_Briefing.pdf)

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) (2015a). *Faits et chiffres 2014 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents*. Consulté à : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2014/permanents/11.asp>

Conseil des universités de l'Ontario (CUOa). (2015). *Students*. Consulté le 18 août 2015 à : <http://cou.on.ca/numbers/students/>

Conseil des universités de l'Ontario (CUOb). (2015). *International*. Consulté le 18 août 2015 à : <http://cou.on.ca/numbers/international/>

Custer, S. (8 juillet 2012). « International funding cut for HE sector in Ontario ». *The PIE*. Consulté à : <http://thepienews.com/news/international-funding-cut-for-he-sector-in-ontario/>

Desai Trilokekar, R., Safdar, S., El Masri, A., et Scott, C. (mai-juin 2014). *International education, labour market and future citizens: prospects and challenges for Ontario*. IDP Database of Research on International Education. [http://opac.acer.edu.au:8080/IDP\\_drie/index.html](http://opac.acer.edu.au:8080/IDP_drie/index.html)

Desjardins, L., et King, D. (2011). *Espérances et résultats sur le marché du travail des titulaires de doctorat des universités canadiennes*. Ottawa : Statistique Canada.

Gamble, N., Patrick, C., et Peach, D. (2010). « Internationalising work-integrated learning: creating global citizens to meet the economic crisis and the skills shortage ». *Higher Education Research and Development*, 29, 535-546.

Global Detroit (n.d.). *International Students*. Consulté à : <http://www.globaldetroit.com/immigrants-and-internationals/international-students/>

Global Hamilton Connect (2014). *Global Hamilton Connect*. Consulté à : <https://www.facebook.com/globalhamiltonconnect>

Gouvernement de la Colombie-Britannique (2012). *British Columbia's International Education Strategy*. Consulté à : [http://www.aved.gov.bc.ca/internationaleducation/forms/InternationalEducationStrategy\\_WEB.PDF](http://www.aved.gov.bc.ca/internationaleducation/forms/InternationalEducationStrategy_WEB.PDF)

Gouvernement du Canada (2013). *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale*. Consulté

à : <http://actionplan.gc.ca/en/initiative/international-education-strategy-0>

Gouvernement du Canada (2014a). *Plan d'action économique du Canada : Stratégie internationale en matière d'éducation*. Consulté à : <http://plandaction.gc.ca/fr/initiative/strategie-internationale-matiere-education>

Gouvernement du Canada (2014b). *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale : Utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la prospérité*. Ottawa : Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Gouvernement de la Saskatchewan (4 novembre 2014). *Province Launches International Education Strategy*. Consulté à : <http://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2014/november/24/international-education-strategy>

Grabke, S. (2013). *Institutional Strategies and Factors that Contribute to the Engagement of Recent Immigrant Adult Students in Ontario Post-Secondary Education*. Dissertation de doctorat inédite, Université York.

Gribble, K. (juin 2014). « Employment, work placements & work integrated learning of international students in Australia ». *International Education Association of Australia, Research Digest 2*.

Gribble, C., et Blackmore, J. (2012). « Re-positioning Australia's international education in global knowledge economies: Implications of shifts in skilled migration policies for universities ». *Journal of Higher Education Policy and Management*, 34, 341-354.

GTRI (2014). *Michigan's Global Future: International Student Conference Impact Report 2013-2014*. Consulté à : <http://209.59.151.195/~migtr0/wordpress/wp-content/uploads/2014/03/Student-Conference-Impact-Report.pdf>

Gui, Y., Safdar, S., Berry, J., et Zheng, Y. (2014). *Mutual intercultural relations among university students in Canada* (manuscrit à l'étude).

Hamilton Hive (n.d.). *About us*. Consulté à : <http://www.hamiltonhive.ca/about/>

Hawthorne, L. (2008a). *The Growing Global Demand for Students as Skilled Migrants*. Washington (DC) : Migration Policy Institute.

Hawthorne, L. (2008b). « The Impact of Economic Selection Policy on Labor Market Outcomes for Degree Qualified Migrants in Canada and Australia ». *IRPP Choices*, 14, 1-50.

Healy, D. (24 novembre 2014). « Saskatchewan Advanced Education Minister Kevin Doherty announcing the government's "International Education Strategy" at the U of Regina Global Learning Centre on Nov 24, 2014 ». *Calgary Herald*. Consulté à : <http://www.calgaryherald.com/news/Saskatchewan+Advanced+Education+Minister+Kevin+Doherty+>

announces+government+International+Education+Strategy+Regina+Global+Learning+Centre+Monday/10411111/story.html

Drummond, D. (2012). *Qualité : Recentrer le débat. Rapport préparé par le groupe d'experts chargé d'évaluer les présentations d'ententes stratégiques de mandat*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. Consulté à : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/FINAL%20SMA%20Report.pdf>

Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC). (31 octobre 2014). *Amendments to the ICCRC By-law*. Consulté à : [http://www.iccrc-crcic.ca/admin/contentEngine/contentImages/file/ICCRC\\_Bylaw\\_20131\\_CNCA\\_Compliant\\_Becoming\\_20141\\_Final\\_AGM\\_Version\\_for\\_Posting\\_30\\_Oct\\_2014.pdf](http://www.iccrc-crcic.ca/admin/contentEngine/contentImages/file/ICCRC_Bylaw_20131_CNCA_Compliant_Becoming_20141_Final_AGM_Version_for_Posting_30_Oct_2014.pdf)

Inside Higher Ed (2014). *Retaining International Students Post-graduation*. Consulté à : <https://www.insidehighered.com/news/2014/09/26/initiatives-focus-retaining-international-students-local-economy>

Ivany, R., d'Entremont, I., Christmas, D., Fuller, S., et Bragg, J. (février 2014). *Now or never: An urgent call to action for Nova Scotians*. The Nova Scotia Commission on Building our New Economy. Consulté à : [http://onens.ca/wp-content/uploads/Now\\_or\\_never\\_short.pdf](http://onens.ca/wp-content/uploads/Now_or_never_short.pdf)

Jackson, A., et Livesey, K. (2014). « Enriching the student experience: Engaging students and staff ». Paru dans C. Bryson (dir.). *Understanding and Developing Student Engagement* (p. 203-217). Routledge : New York.

Keung, N. (2015, March 21). « Foreign students left behind in new Express Entry immigration program ». *Toronto Star*. Consulté à : <http://www.thestar.com/news/immigration/2015/03/21/foreign-students-left-behind-in-new-express-entry-immigration-program.html>

Lum, L., et Grabke, S. (2012). *Engagement académique d'immigrants récents étudiants adultes (RIAS) dans l'éducation postsecondaire : Une étude de cas des collèges et universités de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. Consulté à : <http://www.heqco.ca/fr-ca/Research/ResPub/Pages/Engagement-academique-d-immigrants-recents-etudiants-adultes-dans-l-education-postsecondaire-Une-etude-Colleges-et-Un-ON.aspx>

Merwood, P. (2007). *International students: Studying and staying on in New Zealand*. Consulté à : <http://www.dol.govt.nz/publication-view.asp?ID=235>

Ministry of Advanced Education, Colombie-Britannique (n.d.). *International Education Strategy*. Consulté à : <http://www.aved.gov.bc.ca/internationaleducation/welcome.htm>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. (3 avril 2012). *Multi-Year Funding Outlook Memorandum (2012-2013: UF1)*. Consulté le 11 octobre 2014 à : [http://www.brocku.ca/webfm\\_send/21193](http://www.brocku.ca/webfm_send/21193)

Monash University (2004). *A helpful guide to web search engines*. Consulté à : <http://www.monash.com/spidap4.html>

Murray, D. (octobre 2012). *Internships and work placement opportunities for international students in Victoria*. Consulté à : <http://www.ieaa.org.au/documents/item/257>

Nunes, S., et Arthur, N. (2013). « International Students' Experiences of Integrating into the Workforce ». *Journal of Employment Counseling*, 50, 34-45.

Office of the Vice-President (Research), Université Memorial (2015). *Strategic Internationalization Plan 2020: Thinking globally... Acting globally*. Consulté à : [http://www.mun.ca/vpacademic/SIP\\_2020\\_Final.pdf](http://www.mun.ca/vpacademic/SIP_2020_Final.pdf)

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario (26 avril 2010). *L'Ontario attire des étudiants étrangers. Le gouvernement McGuinty prend des mesures pour protéger et retenir les étudiants*. Consulté à : <http://news.ontario.ca/mci/fr/2010/04/lontario-attire-des-etudiants-etrangers.html>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) de l'Ontario (2014). *Transformer le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario*. Consulté à : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/vision/index.html>

Oreopoulos, P. (2009). *Why Do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment with Six Thousand Resumes*. NBER Working Paper No. 15036. Consulté à : <http://www.nber.org/papers/w15036>

Orrell, J. (2011). *Good practice report: Work-integrated learning*. Consulté à : <http://www.olt.gov.au/resources/good-practice?text=work+integrated+learning>

Parker, B. (2008). « International education and economic transformation ». *Policy Quarterly*, 4, 37-43.

Popovic, T. (mai 2013). *International Education in Ontario Colleges: Policy paper*. College Student Alliance. Consulté à : <http://collegestudentalliance.ca/wp-content/uploads/2013/07/internationalFINAL.pdf>

Rubin, K. (2014). « Retaining International Students ». *International Educator*, 23, 30-37.

Scott, C., Safdar, S., Desai Trilokekar, R., et El Masri, A. (2015). « International Students as 'Ideal Immigrants' in Canada: A disconnect between policy makers' assumptions and the lived experiences of international students ». *Comparative and International Education/Éducation comparée et internationale*, 43. Consulté à : <http://ir.lib.uwo.ca/cie-eci/vol43/iss3/5>

Université Simon Fraser (SFU) (2010). *Internet Research: Finding and Evaluating Resources*. Consulté à : <http://www.lib.sfu.ca/help/finding-evaluating-web-resources>

Simmons, A. B. (1999). « Economic integration and designer immigrants: Canadian policy in the 1990s ». Paru dans M. J. Castro (dir.). *Free markets, open societies, closed borders? Trends in international migration policy in the Americas* (p. 53-71). Miami (Floride) : University of Miami Press.

The Complete University Guide (n.d.). *Liverpool John Moores University*. Consulté à : <http://www.thecompleteuniversityguide.co.uk/liverpool-john-moores>

Thomas, L. (2012a, juillet). *Building student engagement and belonging in Higher Education at a time of change: final report from the What Works? Student Retention & Success Programme Final Report*. Consulté à : [https://www.heacademy.ac.uk/sites/default/files/What\\_works\\_final\\_report.pdf](https://www.heacademy.ac.uk/sites/default/files/What_works_final_report.pdf)

Thomas, L. (2012b, mars). *Building student engagement and belonging in Higher Education at a time of change: A summary of findings and recommendations from the What Works? Student Retention & Success Programme*. Consulté à : [https://www.heacademy.ac.uk/sites/default/files/What\\_works\\_summary\\_report\\_0.pdf](https://www.heacademy.ac.uk/sites/default/files/What_works_summary_report_0.pdf)

Universités Canada (2014). *Effectifs par université : Effectifs 2014 (arrondis) à temps plein et à temps partiel aux universités canadiennes*. Consulté à : <http://www.univcan.ca/fr/universites/statistiques/effectifs-par-universite/>

University Alliance (2013). *UK universities growing global graduates*. Consulté à : <http://www.unialliance.ac.uk/campaigns/growingglobalgraduates>

Wheelahan, L. (2001). *Research, policy, and practice: how do they fit together?: A case study on pathways and articulation at Victoria University of Technology*. Alexandria, Nouvelle-Galles du Sud : AVETRA.

Young, N. E. (2014). *Seeking best practices for integrating international and domestic students*. International Student and Scholar Services, Université du Minnesota. Consulté à : <http://global.umn.edu/icc/research.html>

